

**Gnathon et Scymnus, deux artistes peintres découverts dans les Épidémies d'Hippocrate : à ce sujet, classification des personnages qui figurent dans les Épidémies et explication de la légende d'Hippocrate / par J.-P. Rossignol.**

### **Contributors**

Rossignol, Jean-Pierre, 1804-1893.  
Royal College of Surgeons of England

### **Publication/Creation**

Paris : Paul Dupont, 1858.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/b3r9esu4>

### **Provider**

Royal College of Surgeons

### **License and attribution**

This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# GNATHON ET SCYMNUS 12.

DEUX ARTISTES PEINTRES

DÉCOUVERTS DANS LES ÉPIDÉMIES D'HIPPOCRATE.

A CE SUJET

CLASSIFICATION DES PERSONNAGES QUI FIGURENT DANS LES ÉPIDÉMIES

ET EXPLICATION DE LA LÉGENDE D'HIPPOCRATE.

PAR

J.-P. ROSSIGNOL,

Membre de l'Institut, professeur de littérature grecque  
au Collège de France.



—•—  
*Offert à Monsieur  
A. Durand, libraire-éditeur.  
J.-P. Rossignol*

PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES DE PAUL DUPONT  
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.

—  
1858.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

PAR M. DE LAUNAY

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1818

PREMIÈRE PARTIE

1818

PARIS

1818

# GNATHON ET SCYMNUS

DEUX ARTISTES PEINTRES

DÉCOUVERTS DANS LES ÉPIDÉMIES D'HIPPOCRATE.

A CE SUJET

CLASSIFICATION DES PERSONNAGES QUI FIGURENT DANS LES ÉPIDÉMIES  
ET EXPLICATION DE LA LÉGENDE D'HIPPOCRATE.

See *Littres Hippocrate* t. X. p. xxix &c

*Gnathon et Scymnus donnés aussi comme deux foulons par les variantes des manuscrits. — Exemples de la confusion de γναφεύς et de γραφεύς. — Détails sur le métier de foulon. — Artifices mnémotechniques d'Hippocrate pour désigner la demeure de ses malades. — Construction des villes anciennes. — Location des maisons. — Enseignement du dessin chez les Grecs. — Gnathon et Scymnus sont réellement deux peintres. — Hippocrate n'a eu pour clients que des pauvres et des esclaves. — Réfutation d'un système de classification des personnes des Epidémies, proposé par M. Meineke. — Médecins des esclaves et médecins des hommes libres, chez les Grecs. — Ils avaient aussi des médecins publics. — Détails sur la légende et la biographie d'Hippocrate. — Origine de la fameuse histoire qui lui fait refuser les offres d'Artaxerxès. — Singulière erreur de Plutarque, à ce sujet, et qui a égaré les historiens modernes. — Résumé. — Détails sur l'île de Thasos; ses productions; ses arts; elle a dû être le siège d'une école de peinture.*

Parmi les monuments de toutes sortes que j'ai consultés pour tâcher d'enrichir mon *Histoire des Artistes*, se trouve la collection des écrits hippocratiques. Me souvenant que dans les *Epidémies*, Hippocrate fait succinctement l'histoire d'un grand nombre de cas pathologiques, et que, pour donner à ses exemples plus de précision et de garantie, il désigne souvent les malades par leur nom, par leur de-

meure et par leur profession, je relus attentivement les sept livres qui portent le titre d'*Epidémies*. Grâce au ciel, cette excursion n'aura pas été sans fruits; car elle m'a procuré la connaissance de deux artistes dont personne jusqu'ici n'a relevé les noms.

Hippocrate, après avoir décrit la constitution atmosphérique de quatre années, et les maladies qui se développèrent sous l'influence des quatre constitutions, dans l'île de Thasos, accompagne cette histoire générale de l'histoire particulière de quarante-deux cas. Or, parmi ces observations, il en est deux qui intéressent directement notre sujet.

A propos des symptômes que présenta la troisième constitution, le grand docteur remarque que chez certains malades, il se forma des parotides qui ne suppurèrent point, et il poursuit : « Κρατιστώννακτι, ὃς  
« παρὰ Ἡρακλείῳ ὄκει, καὶ Σκύμνου τοῦ γραφέως θεραπαίνῃ, ἐξεπύησεν·  
« ἀπέθανον. — Chez Cratistonax, qui demeurait près du temple d'Her-  
« cule, et chez la servante de Scymnus *le peintre*, la suppuration  
« eut lieu; ils moururent. » Et deux lignes plus bas : « Οἷσι δ' ἔκρινεν  
« ἐβδομαίοισι, διέλιπεν ἕξ· ὑποστροφή· ἐκ δὲ τῆς ὑποστροφῆς ἔκρινεν ἐβδο-  
« μαίοισι, Φανοκρίτῳ, ὃς κατέκειτο παρὰ Γνάθωνι τῷ γραφεῖ (1). —  
« Ceux qui eurent une crise le septième jour, éprouvèrent une in-  
« termission de six jours; rechute, et après la rechute, crise le sep-  
« tième jour, comme Phanocrite, qui était logé chez Gnathon *le pein-*  
« *tre*. »

Voilà donc deux peintres qui paraissent avoir vécu à Thasos, à l'époque où y séjourna Hippocrate. Mais le texte que nous venons de faire parler si clairement est en réalité embarrassé de difficultés graves, et ce n'est qu'après nous être livré à une discussion critique approfondie, que nous pourrons définitivement conquérir Gnathon et Scymnus à l'histoire de l'art.

La première difficulté est suscitée par les variantes des manuscrits, variantes qui ne tendent à rien moins qu'à métamorphoser les deux peintres en deux foulons. Pour Gnathon, en effet, la Vulgate donne τῷ γραφεῖ, *le peintre*, tandis que les manuscrits ACHIK offrent τῷ γναφεῖ, *le foulon*, leçon qu'une main différente a changée dans le ma-

(1) *Epidem.*, I, 9, t. II, p. 666, ed. Littré.

nuscrit D en γραφεῖ, *le peintre*. Pour Scymnus, la Vulgate donne τοῦ γναφέως, *le foulon*, tandis que le manuscrit C offre τοῦ γραφέως, *le peintre*, ainsi que le texte de Galien, où une main différente a changé cette leçon en γναφέως, *le foulon*, dans le manuscrit R.

Cette variation d'écriture s'explique. Rien n'était plus aisé que la confusion des deux mots, tant leur différence est légère. Aussi la même équivoque s'est-elle produite ailleurs, et j'en puis citer trois exemples assez curieux.

Dans l'*Eloge d'Agésilas* de Xénophon, il est question des ouvriers employés à la fabrication et à l'ornement des armes de guerre, et l'historien dit : « Οἱ σιδηρεῖς καὶ σκυτεῖς καὶ γραφεῖς πάντες πολεμικά « ὄπλα κατεσκευάζον (1). » Aujourd'hui on lit dans tous les textes de Xénophon γραφεῖς, *les peintres* ; mais les anciennes éditions donnent avec plusieurs manuscrits γναφεῖς, *les foulons*. Que γραφεῖς, *les peintres*, soit la vraie leçon, cela ressort d'abord de la nature des choses ; ensuite Xénophon lui-même n'a laissé aucune incertitude sur ce point ; car dans les *Helléniques*, rappelant le même fait et répétant la même phrase, il emploie ζωγράφοι, au lieu de γραφεῖς : « Οἱ χαλκεῖς « καὶ οἱ σκυτοτόμοι καὶ οἱ ζωγράφοι πάντες πολεμικά ὄπλα κατεσκευάζον (2). »

Philonides, le poète comique, fut d'abord *foulon*, γναφεὺς, selon Suidas, et *peintre*, γραφεὺς, selon Eudocie.

Enfin, dans les *Hiéroglyphiques* d'Horapollon, le chapitre LXV indique de quelle manière les Egyptiens représentaient *un foulon* (Πῶς γναφέα γράφουσι) ; et la plupart des manuscrits ont donné, dans l'intitulé comme dans le corps du chapitre, γραφέα, *un peintre*.

Les manuscrits nous laisseraient donc dans une complète incertitude, si nous en étions réduits à leurs seules indications. Heureusement, je l'espère, nous pourrons découvrir la vérité par un autre moyen.

En faisant le relevé des noms cités dans les *Epidémies*, on est frappé tout d'abord d'un caractère commun que présentent les diverses professions des malades traités par Hippocrate. Ces professions sont toutes serviles ou annoncent du moins des hommes de très-

(1) I, 26.

(2) III, 4, 17.

basse extraction. Les esclaves proprement dits y figurent même en assez grand nombre. Ainsi, nous trouvons *le domestique de Phanagoras*, ὁ Φαναγόρειω οἰκέτης (1); *la servante de Scymnus le peintre*, Σκύμνου τοῦ γραφέως θεραπαινὴ (2); *la jeune esclave de Polémarque* τῆ τοῦ Πολεμάρχου παιδίσκη (3); *la domestique de Stymargès*, ἡ Στυμάργειω οἰκέτις (4); *la domestique de Thestor, dans le voisinage*, ἡ ἐκ τῶν γειτόνων Θέστορος οἰκέτις (5); *la domestique que je vis, peu de jours après qu'elle avait été achetée*, τῆ οἰκέτιδι, ἣν νεώνητον ἐοῦσαν κατεῖδον (6); *un palefrenier de Palamède, à Larisse*, ἵπποκόμος Παλαμήδεος, ἐν Λαρίσση (7). On y trouve jusqu'à ces esclaves marqués du fer rouge au front, pour avoir pris la fuite ou commis quelque grand crime. Ainsi, *l'esclave marqué du fer rouge, qui était de la domesticité d'Antiphile*, τῷ δὲ στιγματῆ παρ' Ἀντιφίλου (8).

Les hommes de métier que l'on rencontre sont des charpentiers, des ouvriers en cuir et surtout des foulons. Les foulons paraissent avoir formé une portion considérable de la clientèle d'Hippocrate, et avoir présenté à cette époque des symptômes analogues, dus sans doute à leur profession. En un endroit, le grand docteur remarque : « Τῶν γραφέων οἱ βουβῶνες ἐφυματοῦντο σκληροὶ, καὶ ἀνώδυνοι (9). — Les « tumeurs, qui se développaient dans les aines, chez les foulons, « étaient dures et indolentes. » Ailleurs il se contente de dire vaguement *le foulon*, ὁ κναφεύς (10); et plus loin, *le foulon à Syros*, ὁ κναφεύς ὁ ἐν Σύρω (11).

(1) I, 8, t. II, p. 644.

(2) I, 9, t. II, p. 666.

(3) II, 3, 4, t. V, p. 108.

(4) II, 4, 5, t. V, p. 126.

(5) IV, 9, t. V, p. 148. — M. Littré a traduit : « La servante des voisins de Thestor. » Une pareille phrase ne saurait fournir d'indication dans aucune langue, et, en outre, elle forme dans le grec une construction irrégulière. Cela signifie : « La domestique de Thestor, parmi les « voisins, dans le voisinage. » Dans le voisinage de la femme dont il vient de parler, de la femme de Mæandrius.

(6) IV, 38, t. V, p. 180.

(7) V, 16, t. V, p. 214.

(8) IV, 2, t. V, p. 144.

(9) V, 59, t. V, p. 240.

(10) IV, 36, t. V, p. 178.

(11) VII, 79, t. V, p. 434.

Cette classe d'ouvriers devait être très-nombreuse chez les anciens ; car elle y tenait lieu de plusieurs métiers qui, dans nos sociétés modernes, occupent des milliers de bras. Le foulon remplaçait alors, en effet, ce que nous appelons aujourd'hui le foulon, le dégraisseur et le blanchisseur. Théophraste, dans le portrait qu'il a tracé du *Lésineur*, nous dit que les hommes de ce caractère « Insistent auprès des foulons, pour que leur manteau reçoive beaucoup de craie, afin qu'il ne se salisse pas trop tôt. — Καὶ πρὸς τοὺς γναφεῖς διατεινομένους, ὅπως τὸ ἱμάτιον αὐτοῖς ἔξει πολλὴν γῆν, ἵνα μὴ ῥυπαίνεται ταχύ (1). »

Chez les Romains, ils formaient un collège dont il est fait mention plus d'une fois dans les inscriptions (2). Leur métier parut même avoir sur les mœurs publiques une telle influence que les censeurs de Rome, l'an 534 (Av. J.-C., 219) en réglèrent l'exercice par une loi. Pline, après avoir observé que *la craie ombrique ne s'emploie qu'à lustrer les étoffes, Umbrica non nisi poliendis vestibibus assumitur*, ajoute : « Car il ne m'en coûtera nullement de dire aussi un mot sur cet objet, puisqu'il existe la loi Métella concernant les foulons, laquelle les censeurs, C. Flaminius et L. Æmilius firent porter par le peuple. Tant nos ancêtres étendirent à tout leur sollicitude ! — Neque enim pigebit hanc quoque partem attingere, quum lex Metella exstet fullonibus dicta, quam C. Flaminius, L. Æmilius, censes, dedere ad populum ferendam. Adeo omnia majoribus curæ fuere (3) ! » Puis, l'historien nous fait connaître non-seulement les manipulations de ces artisans, mais l'ordre dans lequel elles avaient lieu : « Voici donc, continue-t-il, la suite des opérations. — Ergo ordo hic est. » Par où l'on voit qu'il s'agissait d'une loi somptuaire, et que la loi entraît minutieusement dans le détail pour interdire au luxe l'apprêt et le brillant des étoffes.

Une chose digne de remarque et qui prouve bien de quelle conséquence était aux yeux des Romains le métier des foulons, c'est qu'ils ne crurent point trop faire en le soumettant à une loi, tandis qu'un simple édit des censeurs suffisait pour régler des cas analo-

(1) *Charact.* X fin.

(2) Fabretti, p. 333, 497 ; Orelli, 4056.

(3) *Nat. Hist.*, XXXV, 17.



gues. Ainsi le même Pline nous dit : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que  
« l'an de Rome 565 (Av. J.-C. 188), les censeurs, P. Licinius Crassus  
« et L. Julius César défendirent, par un édit, que personne vendit  
« des parfums exotiques ; car c'est ainsi qu'ils les appelèrent. —  
« Certum est Urbis anno DLXV, P. Licinium Crassum, L. Julium  
« Cæsarem, censores, edixisse, ne quis venderet unguenta exotica ;  
« sic enim appellavere (1). » Et ailleurs : « P. Licinius Crassus et  
« L. Julius César, censeurs, l'an de la fondation de Rome 565, défen-  
« dirent par un édit que personne vendit le vin grec et le vin ami-  
« néen huit as le quadrantal. — P. Licinius Crassus et L. Julius Cæ-  
« sar, censores, anno Urbis conditæ DLXV, edixerunt ne quis vinum  
« Græcum Amineumque octonis æris singula quadrantalia vende-  
« ret (2). »

Les foulons se servaient de terre de Cimolus, espèce de craie que Pline appelle *creta fullonia* (3). Ils l'employaient pour dégraisser les habits de laine, et pour leur procurer ensuite de la blancheur. Aristophane nous apprend quel était le prix de cette double opération. Philocléon, dans les *Guépes*, dit qu'ayant laissé tomber dernièrement de la sauce sur son manteau, « Il a donné pour prix du nettoyage au  
« foulon un triobole (45 centimes). »

Ἀπέδωκ' ὀφειλῶν τῷ γναφεῖ τριώβολον (4).

Et le scholiaste interprète ici τῷ γναφεῖ par τῷ πλύνοντι τὰ ἱμάτια, *celui qui nettoie les habits*.

Pline a décrit les manipulations des foulons. Parlant des différentes espèces de craies et de leurs usages variés, il nous dit : « Cretæ  
« plura genera..... Est et alius Cimoliæ usus in vestibus. — Il y a  
« plusieurs espèces de craie..... L'on fait aussi un autre usage de la  
« craie de Cimolus, pour le nettoyage des étoffes. » Puis, il décrit de la manière suivante les opérations successives de ce nettoyage :  
« Voici donc, ajoute-t-il, la suite des opérations : d'abord, l'étoffe est

(1) *Nat. Hist.*, XIII, 3.

(2) *Nat. Hist.*, XIV, 14.

(3) *Nat. Hist.*, XVII, 8.

(4) *Vesp.*, 1128.

« lavée à la craie de Sardaigne, puis on la fumige au soufre ; ensuite  
 « on la dégrasse avec la craie de Cimolus quand c'est une étoffe de  
 « couleur sincère, car si la teinte est fausse, elle se révèle, noircis-  
 « sant et se délayant par l'action du soufre ; la craie de Cimolus, au  
 « contraire, attendrit et égaie d'un certain éclat les couleurs sin-  
 « cères et riches, assombries par l'action du soufre. La Grèce em-  
 « ploie le gypse de Tymphée à la place de la craie de Cimolus. —  
 « Ergo ordo hic est : primum abluitur vestis Sarda, dein sulphure  
 « suffitur : mox desquamatur Cimolia, quæ est coloris veri ; fucatus  
 « enim deprehenditur, nigrescitque, et funditur sulphure : veros au-  
 « tem et pretiosos colores emollit Cimolia, et quodam nitore exhi-  
 « larat contristatos sulphure. Græcia pro Cimolia Tymphaïco utitur  
 « gypso (1). »

Théophraste confirme ce dernier renseignement, dans un passage où il a occasion de rapprocher les deux noms γναφεύς et γραφεύς :  
 « Les peintres, dit-il, se servent aussi du gypse pour certains usages  
 « relatifs à leur art ; les foulons l'emploient également, le répandant  
 « en poudre sur les vêtements. — « Καὶ οἱ γραφεῖς χρῶνται τῇ γύψῳ  
 « πρὸς ἔνια τῶν κατὰ τὴν τέχνην· ἔτι δὲ οἱ γναφεῖς ἐμπάττοντες εἰς τὰ  
 « ἱμάτια (2). »

Du reste, les foulons, comme les ouvriers en cuir généralement, paraissent avoir été encore les moins prisés parmi les artisans, déjà si avilis : « Qui ne sait, dit le rhéteur Aristide, que le métier qu'ils  
 « exercent est pour plusieurs une cause d'avilissement ? Par exem-  
 « ple, qui songerait à faire compliment de leur industrie aux cor-  
 « donniers, aux foulons, aux raccommodeurs de chaussures ? —  
 « Τίς οὐκ οἶδε πολλοῖς ὄνειδος τὴν τέχνην οὔσαν ; Οἷον, τοὺς σκυτοτόμους,  
 « καὶ γναφεῖς καὶ νευροῤῥάφους τίς ἂν εὐδαιμονίσειε τῆς τέχνης (3) ; »

Dans cet exemple aussi, remarquons-le en passant, par suite de l'inévitable confusion de γναφεύς avec γραφεύς, la vulgate portait, avant les éditions critiques, γραφεῖς, *les peintres*.

Maintenant, si, nous arrêtant ici, nous avons à tirer de ces obser-

(1) *Nat. Hist.*, XXXV, 17.

(2) *De Lapid.*, t. 1, p. 704, ed. Schneider.

(3) T. II, p. 33, ed. Sam. Jebb.

vations une conséquence définitive, cette conséquence nous serait évidemment contraire. Qu'y aurait-il, en effet, de plus naturel après cela, que de donner gain de cause aux manuscrits qui présentent  $\gamma\nu\alpha\varphi\epsilon\acute{\iota}$  et  $\gamma\nu\alpha\varphi\acute{\epsilon}\omega\varsigma$ , et d'ajouter deux foulons de plus à la clientèle hippocratique? Mais nous n'avons encore envisagé le sujet que d'un côté. En regard des individus que nous venons de signaler, figurent d'autres personnages, nombreux et très-divers, et dont il faut, avant de nous prononcer, apprécier la condition et déterminer les rapports qu'ils pouvaient avoir avec les malades.

Pour prévenir toute confusion dans l'esprit de quelques lecteurs, je crois devoir dire que le mot qui sert d'intitulé aux livres hippocratiques, n'a nullement le sens de notre mot *épidémie*, mais qu'il désigne les maladies qui régnèrent sous l'influence de ce qu'on appelle aujourd'hui une constitution atmosphérique.

Les *Epidémies*, qui se recommandent à tant de titres, sont encore éminemment curieuses par leur forme et par leur rédaction. Que l'on se représente, en effet, une multitude de notes recueillies au chevet des malades et jetées sur des tablettes, sans liaison et sans ordre; le dépouillement de ces tablettes produira le livre dont nous nous occupons. Toutefois, ces notes sont en général substantielles, pleines d'observations judicieuses et profondes, et elles furent sans doute destinées à entrer dans la composition de quelque écrit médical. Elles offrent encore un autre caractère, et qui mérite plus particulièrement notre attention. Je veux parler des moyens, des artifices de mnémotechnie qu'emploie le médecin pour désigner ses malades et leur demeure. La construction des villes anciennes rendait souvent ces désignations embarrassantes. Amas de maisons, disposées sans régularité, et dont rien ne déterminait la place, ces villes ne se distinguaient d'ordinaire que par une rue principale qui conduisait au temple de la divinité du lieu, et qu'on appelait pour cela *la Voie sacrée*, par une place publique et par quelques grands édifices, notamment des temples. On le croira sans peine de la plupart des villes grecques, si nous disons qu'il en était ainsi d'Athènes, celle que Thucydide appelait *la Grèce de la Grèce*. Voici, en effet, ce que Dicéarque, un des plus enthousiastes admirateurs d'Athènes, en disait, de son temps, dans un ouvrage intitulé :  $\text{Βίος Ἑλλάδος}$ , *Vie de la Grèce* :

« La ville entière est sèche, mal pourvue d'eau, irrégulièrement  
 « coupée en rues, à cause de son ancienneté. La plupart des mai-  
 « sons en sont chétives, un petit nombre, commodes. — Ἡ δὲ πόλις  
 « ξηρὰ πᾶσα, οὐκ εὐδρος· κακῶς ἐρῥυμοτομημένη διὰ τὴν ἀρχαιότητα. Αἱ  
 « μὲν πολλαὶ τῶν οἰκιῶν εὐτελεῖς, ὀλίγαι δὲ χρήσιμαι (1). » Et l'historien  
 géographe ajoute qu'Athènes, pour justifier sa réputation aux yeux  
 des étrangers et ne changer pas leur attente en illusion, a besoin de  
 montrer ses temples, ses théâtres, ses monuments de tout genre, en  
 un mot, sa grandeur et sa magnificence publiques.

De là vient qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les *Epidémies*  
 des indications de ce genre : « Philiscus demeurait près du mur. —  
 « Φιλίσκος ὄκει παρὰ τὸ τεῖχος (2) ; Zoïle, qui demeurait près du mur. —  
 « Ζωῖλῳ τῷ παρὰ τὸ τεῖχος (οἰκέοντι) (3) ; Une femme, qui était couchée  
 « sur le rivage de la mer. — Γυναῖκα ἢ κατέκειτο ἐν ἀκτῇ (4) ; L'homme,  
 « qui habitait près du cours. — Ὁ παρὰ τὸν δρόμον οἰκέων (5) ; La femme  
 « habitant en haut des portes. — Τῇ ἄνω τῶν πυλέων οἰκεοῦση (6). »

Mais toutes les fois qu'Hippocrate peut éviter ce vague et cette  
 incertitude, il y manque rarement. De là ces locutions très-fréquen-  
 tes chez lui : « Hermocrate, qui était couché près de la nouvelle  
 « muraille. — Ἑρμοκράτην, ὃς κατέκειτο παρὰ τὸ καινὸν τεῖχος (7) ; La  
 « femme, qui était couchée près de l'eau froide. — Τὴν κατακειμένην  
 « παρὰ τὸ ψυχρὸν ὕδωρ (8) ; Pantaclès, qui habitait près du temple de  
 « Bacchus. — Παντακλεῖ, ὃς ὄκει παρὰ Διονύσιον (9) ; Pythion, qui était  
 « alité au-dessus du temple d'Hercule. — Πυθίωνα, ὃς κατέκειτο ὑπερ-  
 « ἄνω τοῦ Ἡρακλείου (10) ; La jeune fille, qui était alitée dans la Voie  
 « sacrée. — Τὴν παρθένον ἢ κατέκειτο ἐπὶ τῆς ἱερῆς ὁδοῦ (11) ; Le jeune

(1) *Dicæarch. Fragm.*, p. 140, ed. Maxim. Fuhr.

(2) I, 13, t. II, p. 682.

(3) II, 3, 3, t. V, p. 104.

(4) I, 13, t. II, p. 712.

(5) V, 38, t. V, p. 230.

(6) VII, 8, t. V, p. 378.

(7) III, 2, t. III, p. 32.

(8) III, 2, t. III, p. 108.

(9) I, 9, t. II, p. 666.

(10) III, 3, t. III, p. 112.

(11) III, 7, t. III, p. 122.

« homme, qui était alité sur la place des Menteurs. — Το μειράκιον, ὃ κατέκειτο ἐπὶ ψευδέων ἀγορῆ (1). »

Un des signes de reconnaissance que le grand docteur emploie aussi très-fréquemment, c'est le nom de certains personnages qui se trouvaient à quelque titre en rapport avec ses malades. Tantôt les malades sont les esclaves de ces personnages, et cela est dit expressément; nous avons déjà cité plus haut un assez grand nombre d'exemples. Tantôt les malades sont logés près de ces personnages; ainsi: « La femme, qui demeurait à côté de la propriété d'Aristion. — Ἡ παρὰ τὰ Ἀριστίωνος (οἰκέουσα) (2); Silène habitait sur la Plate-Forme, près de la propriété d'Evalcidas. — Σιληνὸς ὄκει ἐπὶ τοῦ Πλαταμῶνος, πλησίον τῶν Εὐαλκίδου (3); une femme, à Thasos, habitait près de la propriété de Pylade, dans la plaine. — Ἐν Θάσῳ, γυνὴ ὄκει πλησίον τῶν (4) Πυλάδου, ἐπὶ τοῦ λείου (5). »

D'autres fois, et le cas se présente assez souvent, il est dit des malades qu'ils sont couchés, alités chez les personnages en question; ainsi: « Héraclide, qui était couché chez Aristocyde. — Ἡρακλείδης, ὃς κατέκειτο παρὰ Ἀριστοκύδει (6); Bion, couché chez Silène. — Βίωνι, τῷ παρὰ Σιληνὸν (7) κατακειμένῳ (8); Phanocrite, qui était couché

(1) III, 8, t. III, p. 56.

(2) III, 7, t. III, p. 52.

(3) I, 2, t. II, p. 684.

(4) Je lis τῶν donné par les manuscrits, et qui est la vraie leçon. C'est à tort que M. Littré a conservé τοῦ, et traduit: « Elle demeurait auprès de Pylade. »

(5) III, 11, t. III, p. 134.

(6) I, 8, t. II, p. 644.

(7) Παρὰ Σιληνόν. — Deux manuscrits et le texte de Galien ont donné Σιληνῶ; mais il faut laisser l'accusatif. La même phrase revient plus bas (p. 650), et présente cette fois ce cas sans variante: « Βίωνι, ὃς κατέκειτο παρὰ Σιληνόν. » Παρὰ s'employait aussi avec l'accusatif, dans le sens de chez. Un grammairien des *Anecdota* de Bekker remarque que le poète comique Alexis avait dit: παρ' ἡμᾶς οἰκεῖ, au lieu de παρ' ἡμῖν: « Παρ' ἡμᾶς οἰκεῖ ἀντὶ τοῦ παρ' ἡμῖν. Ἄλεξις Φιλαθηναίῳ (p. 111). » Priscien observe que les Attiques disaient παρὰ σε, au lieu de παρὰ σοι, comme les Latins, *apud te*: « Attici παρὰ σε pro παρὰ σοι, quo modo et nos, *apud te* (p. 1198, ed. Putsch.). » Hippocrate offre encore d'autres exemples de cette préposition régissant le même cas et dans le même sens.

(8) I, 8, t. II, p. 644.

« chez Gnathon le peintre. — Φανοκρίτω, δς κατέκειτο παρὰ Γνάθωνι τῷ  
 « γραφεῖ (1); La femme d'Epicratès, qui était couchée chez Arché-  
 « gètes. — Ἐπικράτεος γυναῖκα, ἣ κατέκειτο παρὰ Ἀρχηγέτην (2);  
 « Chæriion, qui était couché chez Démænète. — Χαιρίωνα, δς κατέκειτο  
 « παρὰ Δημαινέτω (3). »

Quelle était la nature de ces derniers rapports, et que faut-il entendre au juste par cette indication si souvent répétée : un tel *couché* chez un tel? Pour répondre à la question, nous avons besoin de fixer d'abord le sens de quelques termes de la langue hippocratique.

Κατάκειμαι signifie *être couché comme malade*; c'était le mot propre pour exprimer cette situation. Hérodote dit d'Eurytus et d'Aristodème, « Qu'ils étaient alités à Alpènes, malades d'une ophthalmie  
 « des plus graves. — Καὶ κατεκέατο ἐν Ἀλπηνοῖσι ὀφθαλμιῶντες ἐς τὸ  
 « ἔσχατον (4). » Lucien, dans son *Icaroméniippe* : « Εἰ δὲ τῶν φί-  
 « λων τις ἢ ἐταίρων κατάκειται νοσῶν, ἐπικουρίας τε καὶ θεραπείας  
 « δεόμενος, ἀγνοῶ (5). — Mais si quelqu'un de mes amis ou de mes  
 « camarades est couché malade, ayant besoin de secours et de soin,  
 « je l'ignore. » Enfin, dans l'*Evangile* de Saint Marc : « Ἡ δὲ πενθερὰ  
 « Σίμωνος κατέκειτο πυρέσσουσα (6). — Or, la belle-mère de Simon  
 « était alitée, malade de la fièvre. »

Tel est le sens qu'Hippocrate a donné à ce verbe; mais il en fait aussi, comme on voit, l'équivalent de *demeurer*, *d'habiter*, etc. Du point de vue médical où il se trouve, le grand docteur confondrait-il οἰκεῖν avec κατακεῖσθαι? ou, attacherait-il à ce dernier verbe un sens particulier et différent de celui qui vient d'être établi? Gardons-nous de le croire. En lisant attentivement les *Epidémies*, j'ai observé

(1) I, 9, t. II, p. 666.

(2) I, 5, t. II, p. 694. — Ἀρχηγέτην. M. Littré, après avoir, dans sa note critique sur ce mot, constaté l'accord des manuscrits, des anciennes éditions et du texte de Galien à donner Ἀρχηγέτην, a écrit néanmoins dans son texte Ἀρχιγέτην, et traduit *Archigètes*. Ἀρχιγέτης n'est point une forme grecque; la composition du mot est forcément Ἀρχ—γέτης.

(3) III, 5, t. III, p. 46.

(4) VII, 229.

(5) T. II, p. 788, ed. Reitz.

(6) I, 30.

qu'Hippocrate a soin de spécifier, parmi ses malades, ceux *qui étaient alités*, κατακείμενοι, et ceux qui ne l'étaient point, ou *qui se trouvaient debout*, ὀρθοστάδην, quand il fut appelé auprès d'eux. Or, dans le premier cas, pour exprimer l'habitation, il se contente de κατακεῖσθαι, persuadé avec raison qu'en disant d'un malade, qu'il *était alité à tel endroit*, c'est désigner suffisamment sa demeure actuelle; dans le second cas, comme la situation du malade n'impliquait nullement l'idée de demeure, il se sert du verbe ordinaire οἰκεῖν *habiter*. Ainsi, une femme à Thasos perd le sommeil et l'appétit, *sans s'aliter*, ὀρθοστάδην; et Hippocrate ajoute : « Elle demeurerait près de la propriété de Pylade, dans la plaine. — Ὄκει δὲ πλησίον τῶν Πυλάδου, « ἐπὶ τοῦ λείου (1). » Héropytus ressent d'abord des douleurs à la tête, mais *sans s'aliter*, ὀρθοστάδην; bientôt *il est obligé de s'aliter*, κατεκλίθη; puis, le docteur ajoute : « Il demeurerait près du haut canal. — Ὄκει πλησίον τῆς ἄνω ἀγωγῆς (2). » Nous sommes donc certains qu'Hippocrate a renfermé l'idée d'habitation dans le verbe κατακεῖσθαι, et qu'en disant de quelqu'un de ses malades, qu'il *était couché chez un tel*, il a voulu faire entendre que ce malade *était alité*, et qu'il *demeurerait* chez le personnage en question.

Ce sens d'*habiter* étant bien établi, voyons à quel titre les malades *habitaient* chez tel ou tel.

Une des branches les plus fructueuses du revenu des anciens, c'était la location des maisons. Un capitaliste faisait construire une ou plusieurs maisons, et les donnait ensuite à loyer lui-même, ou bien, ce qui était le cas le plus ordinaire, il les louait à un locataire principal, qui les sous-louait à son gré. Ce locataire principal s'appelait ναύκληρος ou σταθμοῦχος. Un passage d'Hésychius que l'on a cru, mais à tort, corrompu, et pour lequel les commentateurs ont proposé des corrections inutiles, nous dit : « Ναύ-  
« κληρος· ὁ συνοικίας προεστώς· ἢ μεμισθωμένην ὄλην καὶ ἀπομισθῶν  
« κατὰ μέρος, καλούμενος σταθμοῦχος (3). — Ναύκληρος, celui qui tient  
« une maison de louage; ou encore, celui qui, ayant pris une maison

(1) III, 11, t. III, p. 134.

(2) III, 9, t. III, p. 128.

(3) V. Ναύκληρος.

« tout entière à loyer, la sous-loue par portions, et qui s'appelle « σταθμοῦχος. » Trois sortes de personnes habitaient ces maisons : les étrangers, qui ne devaient faire dans l'endroit qu'un séjour plus ou moins long; les étrangers domiciliés, car ils n'étaient pas aptes à posséder de propriétés foncières; et le petit peuple, qui formait en grande partie la classe industrielle. Il ne saurait donc y avoir le moindre doute, les malades dont il s'agit, soit qu'on les range dans la dernière catégorie, soit qu'on les suppose des étrangers domiciliés, qui, du reste, étaient eux-mêmes généralement artisans ou industriels, doivent être considérés comme des locataires.

Nous tenons à présent, je crois, la clef de toutes les indications d'Hippocrate. Les personnes qui figurent dans les *Epidémies* forment deux classes nettement tranchées : l'une qui comprend des citoyens distingués par leur naissance, leur fortune et leur position sociale; l'autre qui renferme la clientèle hippocratique, clientèle composée d'esclaves et de gens pauvres, vivant du produit d'un métier. La première classe n'est mise en regard de la seconde que pour servir d'indication. Tantôt Hippocrate désigne ses clients par le nom des maîtres dont ils étaient les esclaves; tantôt il détermine la position de leur demeure par le voisinage de quelque personnage considérable et bien connu; quelquefois enfin il indique leur demeure même par le nom du propriétaire ou du locataire principal de la maison qu'ils habitaient.

Cette distinction est de la plus grande importance. Non-seulement, en effet, elle nous permet de résoudre d'une manière, je crois, certaine, la question qui nous occupe ici spécialement, mais elle répand encore une vive lumière sur la clientèle hippocratique, peu connue jusqu'à présent ou mal appréciée. Ce n'est pas tout; en faisant ressortir le caractère le plus frappant du livre des *Epidémies*, elle nous explique l'effet produit par ce livre sur l'opinion des anciens, et nous révèle en même temps l'origine d'une curieuse légende de la vie d'Hippocrate.

Revenons d'abord aux deux artistes que poursuivent nos recherches à travers tous ces détours. La question, en ce qui les concerne, est maintenant réduite à cette alternative, que, s'ils appartiennent à la catégorie des malades, ce ne sauraient être des artistes; que, s'ils



appartiennent à la catégorie des personnages de distinction, ce ne sauraient être des artisans.

On sait, en effet, que la culture des arts du dessin fut le privilège et le partage exclusif non-seulement des hommes de condition libre, mais encore de la classe noble. « Ce fut, nous dit Pline, par le crédit  
« de Pamphile, le maître d'Apelle, qu'à Sicyone d'abord, et puis  
« dans le reste de la Grèce, on fit apprendre avant tout aux enfants  
« de condition libre l'art graphique ou la peinture sur des tables de  
« buis, et que l'enseignement en fut mis au premier rang des con-  
« naissances libérales. Cet art, il est vrai, fut en tout temps honoré  
« à tel point, qu'il n'y eut que les hommes de condition libre, et  
« bientôt les nobles, qui l'exercèrent, et qu'on défendit par une loi  
« de le jamais enseigner à des esclaves. Aussi ne remarque-t-on  
« dans la peinture ni dans la toreutique l'ouvrage d'aucun homme  
« qui ait passé par l'esclavage. — Et hujus auctoritate effectum est  
« Sicyoné primum, deinde et in tota Græcia, ut pueri ingenui ante  
« omnia graphicen, hoc est, picturam in buxo docerentur, recipe-  
« returque ars ea in primum gradum liberalium. Semper quidem  
« honos ei fuit, ut ingenui exercerent, mox ut honesti : perpetuo inter-  
« dicto ne servitia docerentur. Ideo neque in hac, neque in toreutice,  
« ullius qui servierit opera celebrantur (1). » Aristote, qui écrivait à  
une époque où l'enseignement public du dessin était encore d'institu-  
tion toute récente, après avoir divisé les occupations en libérales et  
serviles, passe à l'éducation des hommes libres, et dit : « Ce qu'on  
« a coutume d'enseigner comprend ordinairement quatre objets : la  
« grammaire, la gymnastique, la musique, auxquelles quelques-uns  
« joignent en quatrième lieu le dessin. On enseigne la grammaire et  
« le dessin comme utiles et d'un usage varié pour les besoins de la  
« vie. — Ἔστι δὲ τέτταρα σχεδὸν, ἃ παιδεύειν εἰώθασι, γράμματα καὶ  
« γυμναστικὴν καὶ μουσικὴν καὶ τέταρτον ἔνιοι γραφικὴν. Τὴν μὲν γραμ-  
« ματικὴν καὶ γραφικὴν ὡς χρησίμους πρὸς τὸν βίον οὐσας καὶ πολυχρή-  
« στους (2). » Un peu plus loin, le philosophe marque plus nettement  
encore la noble et toute libérale destination de l'enseignement du

(1) *Nat. Hist.*, XXXV, 36, 8.

(2) *Polit.*, VIII, 2, 3.

dessin : « Semblablement il faut aussi apprendre le dessin aux en-  
 « fants, non afin qu'ils évitent l'erreur dans leurs propres emplettes,  
 « ou qu'ils soient à l'abri de la tromperie et dans l'achat et dans la  
 « vente des ustensiles, mais bien plutôt, parce que cet art les rend  
 « contemplateurs intelligents de la beauté qui réside dans les corps.  
 « Joint à cela que la recherche de l'utile en toute occasion ne con-  
 « vient nullement aux hommes qui ont l'âme grande et à ceux qui  
 « sont libres. — Ὁμοίως δὲ καὶ τὴν γραφικὴν δεῖ παιδεύεσθαι τοὺς παῖ-  
 « δας, οὐχ ἵνα ἐν τοῖς ἰδίοις ὠνίοις μὴ διαμαρτάνωσιν, ἢ ὧσιν ἀνεξαπάτητοι  
 « πρὸς τὴν τῶν σκευῶν ὠνήν τε καὶ πρᾶσιν, ἀλλὰ μᾶλλον, ὅτι ποιεῖ θεωρη-  
 « τικούς τοῦ περὶ τὰ σώματα κάλλους. Τὸ δὲ ζητεῖν πανταχοῦ τὸ χρήσιμον,  
 « ἥκιστα ἀρμόττει τοῖς μεγαλοψύχοις καὶ τοῖς ἐλευθέροις. » Quelques  
 lignes auparavant il avait déjà dit : « Le dessin paraît aussi servir à  
 « mieux juger les œuvres des artistes. — Δοκεῖ δὲ καὶ γραφικὴ χρήσι-  
 « μος εἶναι πρὸς τὸ κρίνειν τὰ τῶν τεχνιτῶν ἔργα κάλλιον. » Aristote ne  
 révèle-t-il pas là, pour le remarquer en passant, un des secrets de  
 la supériorité que montra la Grèce, dans les arts d'imitation ? Quel  
 contrôle devait exercer sur le travail des artistes le jugement d'un  
 public initié de la sorte à la théorie et à la pratique de l'art !

D'un autre côté, personne n'ignore que les métiers furent le lot du  
 petit peuple, des esclaves et des hommes issus de l'esclavage. Or,  
 que dit le texte d'Hippocrate ? il est clair et décisif. Gnathon est  
 un propriétaire, qui a pour locataire Phanocrite, client du grand doc-  
 teur ; Scymnus est un maître, qui a pour esclave une femme, cliente  
 du grand docteur. Gnathon et Scymnus ne figurent donc point par-  
 mi les malades des *Epidémies* ; ils appartiennent, au contraire, à la  
 catégorie des personnages de distinction. Gnathon et Scymnus ne  
 sauraient donc être des *foulons*, *γραφεῖς* ; et s'ils ne peuvent être des  
 foulons, il faut qu'ils soient des *peintres*, *γραφεῖς*.

Nous avons donc enrichi de deux noms la liste des artistes tha-  
 siens. Ajoutons une particularité qui n'est pas indifférente, c'est que  
 l'île de Thasos produisit des peintres du premier ordre, et que l'on  
 n'y signale même que des peintres : Aglaophon et ses deux illustres  
 fils, Polygnote et Aristophon, Néséas, Aristomène. A côté d'eux pren-  
 dront place désormais Gnathon et Scymnus. Gnathon était inconnu  
 dans l'histoire de l'art ; c'est d'aujourd'hui qu'il y fait son entrée. Il

n'en est pas de même de Scymnus. Pline nous parle d'un sculpteur en métal, d'un ciseleur appelé de ce nom, qui fut élève de Critias : « Item, ex cælatoribus, Stratonicus, Scymnus, qui fuit Critiæ discipulus (1). » L'historien ayant fixé précédemment l'époque où fleurissait le maître, la LXXXIV<sup>e</sup> Olympiade = Av. J.-C. 444 (2), nous indique approximativement celle où a dû fleurir l'élève, la LXXXX<sup>e</sup> Olympiade = Av. J.-C. 420. Du reste, on ignore d'où était ce Scymnus, d'où était même Critias, surnommé Νησιώτης, l'*Insulaire*.

Le nom de Scymnus, tiré de σκύμνος, qui signifie proprement *le petit* de la lionne, un lionceau, fut assez répandu dans l'antiquité, et même parmi les gens bien nés. Le nom de Gnathon, tiré de γνάθος, *mâchoire*, avait quelque chose de défavorable, et s'appliquait surtout comme désignation générale aux parasites, à ces gens *esclaves de la mâchoire*, comme dit Euripide, γνάθου δούλους. De là même l'adjectif γναθώνειος, pour exprimer un *obséquieux* et *bas parasite*, adjectif dérivé, si nous en croyons Plutarque, d'un certain Gnathon, homme consommé dans l'art de surprendre les repas à la table d'autrui : « Εἰ δὴ Γνάθων γέγονε δεινότατος ἄνθρωπος τᾷ λλότριά δειπνεῖν (3). » Cependant Pausanias signale parmi les enfants vainqueurs au pugilat, à Olympie, un Gnathon de Dipée, ville de la Ménélie : « Gnathon, dit-il, était d'un âge extrêmement tendre, « quand il remporta la victoire, ainsi que le témoigne l'inscription « qui lui a été consacrée. Sa statue est l'œuvre de Calliclès de « Mégare. — Γνάθων τε Διπαιεὺς τῆς Μαιναλέων χώρας. . . . Γνάθωνα « δὲ καὶ ἐς τὰ μάλιστα, ὅτε ἐνίκησεν, εἶναι νέον, τὸ ἐπίγραμμα τὸ ἐπ' αὐτῷ « φησι. Καλλικλέους δὲ τοῦ Μεγαρέως ποίημα ὁ ἀνδριάς ἐστίν (4). » L'époque où a fleuri le statuaire (Olympiade XCV = Av. J.-C. 400), nous permet de faire aussi ce Gnathon contemporain d'Hippocrate.

Ici je pourrais paraître avoir achevé la tâche que j'avais entreprise ; mais la matière s'étend plus loin. Il nous reste encore des difficultés à résoudre et plus d'un point important à éclaircir.

En déterminant les deux ordres de personnes, qui figurent dans

(1) *Nat. Hist.*, XXXIV, 49, 25.

(2) *Ibid.*, 49.

(3) T. VIII, p. 827, ed. Reisk.

(4) VI, 7, 3.

les *Epidémies*, nous nous trouvons avoir renversé une hypothèse fondée sur une distinction toute différente entre les mêmes personnes. Cette hypothèse est due à un philologue trop justement considéré pour que nous ne nous arrêtions pas quelques instants à la discuter.

Il y a quatre ans environ que M. Meineke lut à la classe philosophico-historique de l'Académie royale des sciences de Berlin (1) un Mémoire intitulé : *Ueber die Epidemien des Hippocrates, besonders in Rücksicht auf griechische Namenkunde. — Sur les Epidémies d'Hippocrate, particulièrement par rapport à la connaissance des noms grecs*. Ce Mémoire, comme l'indique déjà son titre, n'a pour objet ni l'archéologie, ni l'histoire, mais bien la philologie grammaticale, en ce qui touche à la lexicologie. M. Meineke, en effet, a divisé les noms propres des *Epidémies* en trois groupes : 1<sup>o</sup> ceux qui, jusqu'à présent, ne figurent dans aucun ouvrage onomatologique ; 2<sup>o</sup> ceux qui sont altérés ou suspects d'altération ; 3<sup>o</sup> ceux qui étaient connus seulement comme noms mythologiques ou héroïques, et non pas comme appellations usitées dans le commerce ordinaire de la vie. Il est cependant dans ce travail une partie que l'on pourrait appeler généalogique, et qui nous intéresse particulièrement ; c'est celle dont nous voulons surtout nous occuper.

M. Meineke ayant remarqué dans les *Epidémies* un certain nombre de noms qui se trouvent les mêmes que ceux de plusieurs membres des plus illustres maisons de la Thessalie, s'est imaginé que cette homonymie indiquait un rapport de parenté entre les individus, et de l'identité de nom il a conclu l'identité de famille. Une pareille idée pouvait séduire, je l'avoue, au premier aspect ; mais je suis persuadé que si M. Meineke l'eût soumise à un sérieux examen, il l'aurait rejetée ; j'en ai pour garant sa critique habituelle.

Cependant M. Littré, qui a donné, dans la Préface du huitième volume de sa traduction d'Hippocrate (2), un résumé du travail de M. Meineke, accueille avec un empressement reconnaissant l'hypothèse du savant Berlinois. Elle lui paraît ajouter quelque chose à la considération et à la renommée du grand écrivain pour lequel il a

(1) Séance du 25 octobre 1852.

(2) P. VII-XXII.

tant fait lui-même. « M. Meineke, nous dit-il tout d'abord, M. Meineke, dans son travail, a donné d'intéressantes notions, en ce qu'elles montrent les médecins hippocratiques en relation avec les premières familles de la Thessalie, et avec des hommes qui appartiennent bien à l'époque où l'histoire place Hippocrate, de sorte que tout concorde et concourt. » Et plus loin : « Il résulte des curieuses recherches de M. Meineke que les médecins hippocratiques ont exercé leur art à Larisse parmi les familles les plus considérables de la Thessalie. Ceci ne contribue pas peu à mieux asseoir et à mieux déterminer tout ce que l'on sait sur le rang qu'Hippocrate occupait parmi les hommes de son temps (1). »

Nous dirons à M. Littré ce que nous venons de dire à M. Meineke : il y a eu séduction ; et le savant traducteur d'Hippocrate aura certainement à revenir sur son trop prompt acquiescement. Quoi qu'il en soit, examinons nous-même et sans prévention d'aucune sorte l'hypothèse en question.

Nous commençons par les deux plus grandes maisons de la Thessalie, celles qui se partagèrent la souveraineté de cette contrée ; et voici à l'aide de quel raisonnement M. Meineke découvre des descendants de ces familles parmi les clients d'Hippocrate. Trouve-t-il, par exemple, dans la clientèle hippocratique un malade du nom d'Aleuas ? Se rappelant alors l'illustre maison des Aleuades de la Thessalie, il en fait descendre directement le malade. Pour établir cette noble extraction, il lui suffit de la phrase suivante. L'auteur du deuxième livre des *Epidémies* indiquant les signes qui dénotent les affections du foie, nous dit que, chez les personnes souffrant de cette maladie, « La peau se fend ainsi que les lèvres, comme il arriva chez Antiloque et Aleuas. — Καὶ τὸ δέρμα καταρρήγνυται, καὶ τὰ χεῖλεα, οἷος Ἀντίλοχος καὶ Ἀλεύας (2). »

Mais qui assure M. Meineke qu'avant le premier des Aleuades, il n'existait pas dans la Thessalie d'autres personnes du nom d'Aleuas ? qu'à côté même de la famille princière ne se trouvaient pas des homonymes de très-humble condition ? Qui lui a dit ensuite que l'A-

(1) P. XI.

(2) II, 1, 10, t. V, p. 82.

leuas dont il s'agit était Thessalien, et qu'il avait même reçu en Thessalie les soins du médecin hippocratique? Ce dernier point est si peu sûr que je crois pouvoir affirmer, au contraire, qu'Antiloque et Aleuas étaient malades dans la Thrace, et à Périnthe. Tous les cas pathologiques, en effet, signalés dans le deuxième livre des *Epidémies*, paraissent avoir été observés dans la Thrace, surtout à Périnthe, à l'exception d'un seul, celui qui est relatif aux anthrax, observé à Cranon. Enfin, je demanderai à M. Meineke si le nom d'Aleuas était si exclusivement propre à la Thessalie, qu'il n'y en eût pas dans les autres contrées de la Grèce? Il sait fort bien que les inscriptions grecques nous ont signalé deux Aleuas en Béotie; l'un archonte d'Orchomène (1), l'autre, chorège dans la même ville (2), et que Pline mentionne encore un Aleuas parmi les statuaires, qui s'étaient distingués en représentant des philosophes (3). Ajouterai-je un argument qui suffirait seul pour rendre illusoire l'analogie que l'on a supposée? D'après le partage que nous avons fait en deux classes distinctes des personnes citées dans les *Epidémies*, il s'ensuit qu'Aleuas n'était qu'un esclave ou un pauvre artisan; or, peut-on admettre un seul instant qu'à une époque où la famille des Aleuades régnait encore toute puissante, un de ses membres fût réduit à cet état de misère et d'abjection?

Voilà pour la première des deux grandes maisons de la Thessalie; passons à la seconde. Dans le même livre des *Epidémies* se trouve l'histoire soigneusement détaillée de la maladie d'un certain Scopas, histoire commençant par ces mots: « Σκόπας ἐκ κορυζωδέων, χολωδέων, « κ. τ. λ. (4) — Chez Scopas, à la suite de fluxions de nature mu-  
« queuse, bilieuse, etc. » Le nom de Scopas réveillait aussi naturellement celui de la famille des Scopades que le nom d'Aleuas, celui des Aleuades. Aussi M. Meineke n'a-t-il pas hésité à rattacher ce second client d'Hippocrate à la seconde maison royale de Thessalie.

L'induction de l'habile philologue n'étant pas mieux fondée dans

(1) Boeckh., *Corp. Inscr.*, n° 1564.

(2) *Ibid.*, n° 1580.

(3) *Nat. Hist.*, XXXIV, 8, 19.

(4) II, 3, 41, t. V, p. 412.

le second que dans le premier cas, nous lui opposerons les mêmes raisons. Il put y avoir assurément dans la Thessalie des Scopas étrangers à ceux de la famille princière. Ensuite, il exista des Scopas ailleurs qu'en Thessalie ; il suffirait de rappeler le sculpteur de Paros dont le nom éclatant obscurcit presque celui des Scopades. Enfin, rien ne dit que Scopas fût malade en Thessalie ; tout rend vraisemblable, au contraire, qu'il l'était dans la Thrace et à Périnthe. Je trouve ici pour auxiliaire M. Littré lui-même, qui se voit obligé de combattre sur ce point l'opinion de M. Meineke : « Cela, dit-il, me paraît tout à fait douteux. En effet, par un autre ordre de considérations, par l'examen de l'affection qu'éprouva Scopas, j'ai été conduit à croire qu'il est, non pas de Larisse, mais de Périnthe : dès lors, il n'aurait plus rien de commun avec les princes thessa- liens (1). » Je ne parle pas de l'impossibilité qu'il y aurait d'admettre que le descendant d'une maison régnante fût un pauvre esclave ou un vulgaire artisan. Or, selon la distinction maintenant établie entre les personnes des *Epidémies*, telle a dû être la condition de Scopas.

Après les rois et les princes viennent les grands seigneurs, auxquels M. Meineke, sur la foi de l'homonymie, et toujours en suivant le même procédé, trouve aussi des parents dans les *Epidémies*. Je citerai un exemple, qui montrera peut-être encore mieux que les précédents, tout ce qu'il y a d'aventureux dans l'opinion qu'il soutient.

Nous lisons dans Hippocrate : « Un palefrenier de Palamède, à Larisse, âgé de onze ans, fut blessé par un cheval. — Ἴπποκόμος Παλαμῆδεος, ἐν Λαρίσση, ἑνδεκαετής, ἐπλήγη ὑφ' ἵππου (2). » — M. Meineke propose de changer ce Palamède en Polymède, parce que ce dernier nom figure ailleurs dans les *Epidémies*. Et, en effet, parlant des gonflements que laissent aux paupières certaines affections, Hippocrate cite l'exemple d'un malade appelé Polymède, qu'il eut occasion de soigner à Pharsale : « Οἶον Φαρσάλῳ, Πολυμήδει (3). » Mais, demandera-t-on peut-être, pourquoi, si l'on tenait à faire un change-

(1) P. XI.

(2) V, 16, t. V, p. 214.

(3) VI, 8, 18 ; t. V, p. 350.

ment, ne pas métamorphoser plutôt Polymède en Palamède? en voici la raison : au rapport de Thucydide, les deux généraux, qui commandaient les troupes que les Thessaliens de Larisse envoyèrent au secours des Athéniens, se nommaient Polymède et Aristonoüs : « Ἡγοῦντο « δὲ αὐτῶν, ἐκ μὲν Λαρίσσης Πολυμήδης καὶ Ἀριστόνους (1). » Or, cela suffisait à M. Meineke pour l'autoriser non-seulement à identifier les deux personnages des *Epidémies*, mais encore à rattacher par les liens de la parenté le malade au général.

Il y a ici, outre l'erreur engendrée par l'illusion du système, une témérité que la critique réproouve. Avant d'effacer un personnage de l'histoire et d'en confondre deux autres en un seul, M. Meineke y a-t-il bien songé? Le nom de Palamède, quoique rare, a été cependant porté plusieurs siècles après le roi d'Eubée, notamment par un grammairien que citent souvent les scholiastes d'Aristophane et d'Apollonius de Rhodes. Un pareil nom, d'ailleurs, n'a rien qui doive surprendre dans un livre où se trouvent assez de noms mythologiques et héroïques pour que M. Meineke en ait pu faire une classe particulière. Mais une considération qui aurait dû surtout arrêter le docte philologue, c'est que l'Eubée, où le nom de Palamède était si célèbre, n'est séparée de la Thessalie que par un canal. Tout se réunissait donc pour faire respecter le nom du héros. D'une autre part, la confusion de ce nom avec celui de Polymède n'est pas plus excusable; c'est à Larisse que se trouvait Palamède, ἐν Λαρίσση, et c'est à Pharsale que se trouve Polymède. Il est vrai que M. Meineke a voulu faire de Pharsale un nom d'homme, et lire avec Palladius : « Οἷον Φαρσάλῳ [καὶ] Πολυμήδει. — Comme cela eut lieu chez Pharsale et chez Polymède. » Mais Pharsale ne peut absolument pas être un nom d'homme, et il ne manque dans la phrase que ἐν devant Φαρσάλῳ : « Οἷον [ἐν] Φαρσάλῳ, Πολυμήδει; car Hippocrate, en pareil cas, met toujours la préposition, plaçant le nom du lieu tantôt avant, tantôt après celui du malade, comme : « Ἐν Λαρίσση, Ἴπποσθένης (2), « Σκάμανδρος, ἐν Λαρίσση (3). »

M. Meineke, qui nous a circonscrits non-seulement dans la Thes-

(1) II, 22.

(2) V, 14, t. V, p. 212.

(3) V, 15, t. V, p. 214.



salie, mais encore dans Larisse, éprouve donc un nouvel embarras à identifier Palamède le larisséen avec Polymède le pharsalien. La même différence de patrie entre le général des Larisséens et le client d'Hippocrate à Pharsale, va s'opposer encore à ce qu'on rattache les deux Polymèdes à une même famille.

Et maintenant se présente l'objection que j'oserai dire capitale, celle qui est tirée de la distinction établie plus haut, et qui ne permet de prendre le Polymède soigné par Hippocrate à Pharsale, ni pour Palamède ni pour Polymède, général des Larisséens; car ces deux derniers étaient de condition libre et distinguée, tandis que le client d'Hippocrate était esclave ou artisan.

L'opinion que soutient M. Meineke n'a donc rien de solide, et les rapports généalogiques qu'il a cru découvrir sont de pures illusions. Suivons-le cependant jusqu'au bout.

A défaut d'homonymes, fournis par l'histoire, et pouvant servir de prétexte à une illustre descendance, M. Meineke en vient à se contenter d'indications plus vagues, et, s'il se pouvait, plus trompeuses encore; il lui suffit du nom de la ville qui semble avoir produit le personnage. Ainsi, à l'entendre, on peut compter comme appartenant aux grandes familles de Larisse les neuf individus dont les noms suivent: Ænésidème, Antimaque, Apellée, Eudème, Eumélus, Gorgias, Hippossthène, Scamandre, Théophorbe, parce que, selon lui, ils sont tous donnés comme étant de Larisse. M. Littré, qui épouse ces idées, répète à son tour: « Tous ces personnages sont dits *expressément de Larisse* (1). » Cette assertion est extrêmement inexacte, et comme elle ferait tort à Hippocrate, nous devons la relever. Sur les neuf individus, il n'y en a que *deux* qui soient dits *expressément de Larisse*; c'est Apellée et Eumèle. Quant aux sept autres, le médecin ignorait d'où ils étaient, et il se borne à dire qu'ils se trouvaient *à Larisse*. Ses expressions, qui sont du reste celles que la langue lui imposait, ne laissent aucune incertitude; les voici textuellement: « Οἰκέτις Αἰνησιδήμου, ἐν Λαρίσση (2). — La domestique d'Ænésidème, à Larisse; Γυνὴ Ἀντιμάχου, ἐν Λαρίσση (3).

(1) P. X.

(2) V, 19, t. V, p. 218.

(3) V, 18, t. V, p. 216.

« — La femme d'Antimaque, à Larisse; Ἀπελλαῖος Λαρισσαῖος (1). —  
« Apellée de Larisse; Εὐδήμος, ἐν Λαρίσση (2). — Eudème, à Larisse;  
« Εὐμηλος Λαρισσαῖος (3). — Eumèle de Larisse; Ἐν Λαρίσση, γυναικὶ  
« Γοργίου (4). — A Larisse, chez la femme de Gorgias; Ἐν Λαρίσση,  
« Ἴπποσθένης (5). — A Larisse, Hippothène; Σκάμανδρος, ἐν Λαρίσση (6).  
« — Scamandre, à Larisse; Ἐν Λαρίσση, Θεοφόρου παῖς (7). — A  
« Larisse, le garçon de Théophorbe. »

On voit qu'Apellée et Eumèle sont les seuls qui soient appelés *Λαρισσαῖοι*, de Larisse, et qu'au nom des autres il est simplement ajouté, ἐν Λαρίσση, à Larisse. Cette confusion, qui fausse l'histoire en même temps que la pensée de l'écrivain, a été commise ailleurs par M. Meineke.

Mais ensuite, lors même que les neuf individus seraient tous de Larisse, nous demanderons si c'était là un motif sérieux pour les supposer issus des grandes familles de cette ville. Rétablissons les choses dans leur ordre naturel, et rendons à ces personnages leur vraie condition. En appliquant comme une règle la distinction que nous avons établie, il y aura neuf malades pour la clientèle du médecin, partant neuf individus de la classe pauvre et vulgaire. Un seul personnage en dehors de cette clientèle se rangera dans la classe des gens distingués; c'est *Enésidème*, qui ne figure là que pour servir de désignation à un être anonyme, à l'esclave qu'il possède.

Voilà ce que nous voulions et ce que nous pouvons dire ici du *Mémoire* de M. Meineke (8). Toutefois, de la partie de ce travail que

(1) V, 22, t. V, p. 220.

(2) V, 20, t. V, p. 220.

(3) V, 23, t. V, p. 22.

(4) V, 41, t. V, p. 210.

(5) V, 44, t. V, p. 212.

(6) V, 45, t. V, p. 214.

(7) V, 47, t. V, p. 216.

(8) En lisant ce *Mémoire*, nous avons eu occasion de faire beaucoup de remarques, qui ne pouvaient trouver place dans notre travail; qu'on nous permette de citer une seule de ces notes.

Dans la section des noms altérés ou suspects d'altération, M. Meineke a proposé quelques conjectures heureuses, et qui peuvent tourner à l'amélioration du texte d'Hippocrate; mais il a aussi hasardé force témérités. Ainsi, dans cette phrase: « Ἐν Θάσση, Δεάλκου; γυναῖκα, ἣ κατέκειτο ἐπὶ

nous venons d'examiner, il résulte une conséquence apparente, que l'on pourrait nous opposer, et contre laquelle nous devons mettre en garde.

En supposant, nous diront les partisans de la thèse de M. Meineke, et à leur tête, le plus intéressé de tous, M. Littré ; en supposant que les rapprochements historiques qu'on a cherché à établir, soient un peu hasardés, qu'on ait anobli quelques malades sur des titres trop incertains, il faudra cependant bien reconnaître qu'Hippocrate fut en relation avec les familles les plus considérables des endroits où il exerça ; c'est ce que montrent ses clients, même les plus humbles. Nous voyons, en effet, pour ne rappeler que des exemples déjà cités, que le médecin fut appelé à traiter *la servante* (θεράπεινα) du peintre Scymnus, *la jeune esclave* (παιδίσκη) de Polémarque, *la domestique* (οικήτις) d'Ænésidème, *le palefrenier* (ἵπποκόμος) de Palamède, etc. ; or, n'est-il pas vraisemblable qu'il donna aussi ses soins aux maîtres, qu'il fut, en un mot, le médecin de la maison ? C'est là précisément la conséquence que nous tenons à prévenir. Quand on parle ainsi, on juge le passé sur le présent, et l'on oublie l'énorme distance que l'orgueil antique avait mise entre l'esclave et l'homme libre ! Un citoyen eût cru s'avilir, en recevant les soins du médecin qui traitait un esclave ; et le médecin des hommes libres à son tour n'eût pas été moins persuadé qu'il dérogeait, en accordant les secours de son art à des esclaves. L'humanité s'arrêtait en deçà de ces êtres déshérités. Aussi, y avait-il le médecin des hommes libres et le médecin des esclaves. Sans doute que, dans des circonstances particulières, un maître pouvait partager son médecin avec un serviteur, privilégié à quelque titre ; mais la règle générale était telle que nous venons de le dire.

« τοῦ λείου (III, t. III, p. 142.) — A Thasos, la femme de Déalcès, qui était « alitée sur la plaine, » il veut changer *Déalcès* en *Déléarcès*, suspectant la formation de *Déalcès*, et s'autorisant du texte de Galien, qui porte, en effet, *Déléarcès*, Δελεάρκου, au lieu de *Déalcès*, Δεάλκου.

Il serait aisé de montrer que la composition de Δελεάρκου, sans exemple et sans analogue, est beaucoup moins justifiable que celle de Δεάλκου, exactement formé comme Δεάναξ ; ajoutons que tous les manuscrits d'Hippocrate ont donné Δεάλκου. C'est donc le texte de Galien que l'on doit indubitablement conformer à celui d'Hippocrate ; et c'est ce qu'a fait très-judicieusement Kühn, t. XVII, A, p. 561 et 786, et t. XVIII, A, p. 131.

Il faudrait, du reste, le supposer, lors même que des témoignages positifs ne l'attesteraient point; car une telle règle se trouvait en harmonie avec les mœurs, les usages et l'organisation de toute la société antique. Écoutons maintenant une grave autorité, écoutons le plus grand et le plus illustre des contemporains d'Hippocrate.

Platon, voulant rendre sensible la différence qu'il y aurait entre un législateur faisant précéder ses lois d'un préambule où il exposerait ses motifs et donnerait des avis paternels, et un législateur qui se bornerait à publier sèchement son Code, en le faisant suivre d'une inflexible pénalité, se sert d'une comparaison tirée des deux espèces de médecins, qui exerçaient dans la Grèce : la première, comprenant les médecins des hommes libres, libres eux-mêmes, qui, appelés auprès d'un malade, étudient d'abord le caractère de la maladie, se mettent en communication avec leur client et son entourage, et ne prescrivent de remède qu'après avoir gagné la confiance des uns et des autres; la seconde, comprenant les médecins des esclaves, esclaves ordinairement eux-mêmes, qui, employés en qualité d'aides par les médecins libres, et ayant acquis à ce service une certaine routine de l'art, font leurs visites en courant, dictent leurs ordonnances à la façon des oracles, et se montrent d'autant plus absolus qu'ils seraient incapables de rendre raison de ce qu'ils ordonnent. Mais citons le passage même; il intéresse trop l'histoire de la médecine et le sujet qui nous occupe. C'est un passage des *Lois*; les interlocuteurs sont l'ATHÉNIEN et CLINIAS.

« L'ATHÉNIEN. — Il y a, sans doute, disons-nous, des médecins  
« et des aides des médecins, et ces aides, nous les appelons aussi  
« sans aucun doute médecins eux-mêmes.

« CLINIAS. — Très-certainement.

« L'ATHÉNIEN. — Et quand même ils seraient libres, quand ils se-  
« raient esclaves, quand ils acquerraient l'art en exécutant les ordres  
« de leurs maîtres, en les voyant agir, et par pratique, et non d'après  
« la nature, à la différence des médecins libres, qui ont appris eux-  
« mêmes leur art de cette dernière manière, et qui l'enseignent ainsi  
« à leurs propres enfants; admettrais-tu que ce sont là les deux es-  
« pèces d'hommes que nous appelons médecins?

« CLINIAS. — Pourquoi ne l'admettrais-je pas?

« L'ATHÉNIEN. — Songes-tu maintenant que, lorsqu'il y a dans les  
« villes des malades esclaves et libres, ce sont généralement des  
« esclaves qui, la plupart du temps, traitent les esclaves, en allant  
« leur faire des visites, et en les attendant dans les *iatrion*, et qu'au-  
« cun des médecins de cette espèce ne donne ni n'accueille la moin-  
« dre explication touchant la maladie particulière de chacun des es-  
« claves; mais qu'après avoir arrogamment et en vrai despote or-  
« donné à son client ce que lui a suggéré la pratique de l'art, comme  
« s'il le savait par les investigations de la science, il disparaît, s'é-  
« lançant vers un autre esclave souffrant, et par là débarrasse son  
« maître du soin de traiter ces malades? Au lieu que le médecin  
« libre soigne habituellement les maladies des hommes libres et les  
« observe; et les étudiant dès leur début et d'après la nature, et se  
« mettant en communication avec le malade même et avec ses amis,  
« d'une part il tire personnellement quelques lumières de ses clients,  
« d'une autre part il éclaire autant qu'il le peut le malade lui-même,  
« et il se fait une règle de ne rien ordonner avant d'avoir de quelque  
« manière persuadé autour de lui; et alors, à l'aide de cette persua-  
« sion, disposant son malade à une constante docilité, il s'efforce de  
« lui faire atteindre le terme vers lequel il l'achemine, la santé. »

« ΑΘΗΝΑΙΟΣ. — Εἰσὶ πού τινες ἰατροὶ, φαμέν, καὶ τινες ὑπηρεταὶ  
« τῶν ἰατρῶν, ἰατροὺς δὲ καλοῦμεν δὴ που καὶ τούτους.

« ΚΛΕΙΝΙΑΣ. — Πάνυ μὲν οὖν.

« ΑΘΗΝΑΙΟΣ. — Ἐάν τέ γ' ἐλεύθεροι ὄσιν ἐάν τε δοῦλοι, κατ' ἐπί-  
« ταξιν δὲ τῶν δεσποτῶν καὶ θεωρίαν καὶ κατ' ἐμπειρίαν τὴν τέχνην κτῶν-  
« ται, κατὰ φύσιν δὲ μὴ, καθάπερ οἱ ἐλεύθεροι αὐτοὶ τε μεμαθήκασιν  
« οὕτω τοὺς τε αὐτῶν διδάσκουσι παῖδας· θείης ἂν ταῦτα δύο γένη τῶν  
« καλουμένων ἰατρῶν;

« ΚΛΕΙΝΙΑΣ. — Πῶς γὰρ οὐ;

« ΑΘΗΝΑΙΟΣ. — Ἄρ' οὖν καὶ ξυνοεῖς ὅτι, δούλων καὶ ἐλευθέρων  
« ὄντων τῶν καμνόντων ἐν ταῖς πόλεσι, τοὺς μὲν δούλους σχεδόν τι οἱ  
« δοῦλοι τὰ πολλὰ ἰατρεύουσι, περιτρέχοντες καὶ ἐν τοῖς ἰατρείοις (1)

(1) Ἰατρείοις. — Disons quelque chose de l'*ιατρεῖον*, que l'on traduit mal par *officine*, terme insuffisant.

Galien nous a donné l'étymologie du nom, et une description de la chose, dans son commentaire du traité hippocratique, Κατ' ἰητρεῖον. « La

« περιμένοντες, καὶ οὐ τέ τινα λόγον ἐκάστου περὶ νοσήματος ἐκάστου τῶν  
 « οἰκετῶν οὐδεὶς τῶν τοιούτων ἰατρῶν δίδωσιν οὐδ' ἀποδέχεται, προστάξας  
 « δ' αὐτῷ τὰ δοξάντα ἐξ ἐμπειρίας ὡς ἀκριβῶς εἰδῶς, καθάπερ τύραννος  
 « αὐθαδῶς, οἴχεται ἀποπηδήσας πρὸς ἄλλον κάμνοντα οἰκέτην, καὶ βραστῶ-  
 « νην οὕτω τῷ δεσπότῃ παρασκευάζει τῶν καμνόντων τῆς ἐπιμελείας; Ὁ  
 « δὲ ἐλεύθερος ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον τὰ τῶν ἐλευθέρων νοσήματα θεραπεύει  
 « τε καὶ ἐπισκοπεῖ, καὶ ταῦτα ἐξετάζων ἀπ' ἀρχῆς καὶ κατὰ φύσιν, τῷ  
 « κάμνοντι κοινούμενος αὐτῷ τε καὶ τοῖς φίλοις, ἅμα μὲν αὐτὸς μανθάνει  
 « τι παρὰ τῶν νοσοούντων, ἅμα δὲ, καθ' ὅσον οἷός τε ἐστι, διδάσκει τὸν  
 « ἀσθενοῦντα αὐτὸν, καὶ οὐ πρότερον ἐπέταξε πρὶν ἂν πῆ ξυμπείσῃ, τότε  
 « δὲ μετὰ πειθοῦς ἡμερούμενον αἰεὶ παρασκευάζων τὸν κάμνοντα, εἰς τὴν  
 « ὑγίειαν ἄγων, ἀποτελεῖν πειρᾶται (1). »

De ce remarquable passage, il s'ensuit : 1<sup>o</sup> qu'il y avait des esclaves pour servir de médecins aux esclaves; mais qu'à ces médecins on n'enseignait pas proprement la médecine, ce qui vient à l'appui de l'assertion d'Hygin : « Les Athéniens avaient pourvu par une loi  
 « à ce qu'aucun esclave ou aucune femme n'apprit la médecine. —  
 « Athenienses caverant, ne quis servus aut femina artem medicinam  
 « disceret (2); 2<sup>o</sup> qu'il y avait de véritables médecins de condition libre pour soigner les maladies des hommes libres, mais qui ce-

« seconde espèce de lumière, que l'on appelle commune, dit-il, c'est  
 « celle que nous recevons dans de grandes salles, ayant de grandes  
 « portes, inondées de clarté, telles que sont les salles, qui se donnent  
 « encore à présent dans la plupart des villes, aux médecins exerçant leur  
 « art, salles qu'on appelle ἰατρεῖα, d'un nom dérivé du leur (ἰατρός). —  
 « Δεύτερον δὲ, ἐν οἴκοις μεγάλαις θύρας μεγάλας φωτὸς πλήρεις ἔχουσιν, οἷοι καὶ νῦν  
 « κατὰ πολλὰς τῶν πόλεων δίδονται ἰωμένοις τοῖς ἰατροῖς, οὓς παρωνύμως αὐτῶν  
 « ἰατρεῖα προσαγορεύουσι (t. XVIII, P. II, p. 678). »

On pratiquait dans l'*iatrion* des opérations et des pansements; on y déposait les instruments et les pièces d'appareil, ainsi que l'atteste l'opuscule hippocratique que nous venons de citer. C'était aussi le laboratoire du médecin, une espèce de pharmacie, où se préparaient et se vendaient les remèdes. Platon nous parle d'individus se rendant d'eux-mêmes (αὐτοῦς) aux *iatrion*, pour y chercher une médecine : « Τοὺς εἰς τὰ ἰατρεῖα  
 « αὐτοῦς βαδίζοντας ἐπὶ φαρμακοποσίᾳ (De Leg. I, t. II, p. 646, ed. H. St.). » Enfin, du passage même qui a donné lieu à cette note, on peut inférer que l'*iatrion* servait encore de cabinet de consultation.

(1) De Leg., IV, t. II, p. 720, ed. H. St.

(2) Fab., CCLXXIV.

pendant consentaient aussi parfois, et dans des circonstances particulières, à traiter les esclaves, tout en cherchant, même dans ces cas exceptionnels, à se décharger sur des aides d'un soin qui leur répugnait.

Il n'est donc pas loisible de conclure que le médecin, qui avait traité les esclaves ci-dessus mentionnés, ait soigné aussi leurs maîtres; c'est le contraire qui est vraisemblable, nous pouvons même dire, qui est vrai, dans le cas actuel.

La clientèle d'Hippocrate fut donc une clientèle de pauvres, une clientèle exclusivement formée par les derniers rangs de la société. Un moment cependant j'ai cru que j'allais y pouvoir signaler comme une singularité un personnage de quelque distinction.

Le médecin fait l'histoire des couches laborieuses d'une femme, et il dit en commençant : « Ἡ παρὰ Τηκομαίῳ ἀγορηνόμου θυγάτηρ (1). » Ces paroles semblent indiquer la fille d'un agoranome, ou *inspecteur de marché*, sorte de magistrature assez considérée; mais que signifie le mot qui précède ἀγορηνόμου? Τηκόμαιος ne saurait être un nom propre : c'est une forme que repousse la langue; et l'obscurité de ce mot rend tout le reste incertain. M. Littré, sans croire la leçon bien sûre, s'est résigné à traduire : « La fille de l'agoranome chez « Técomée. » En note, il propose de lire : « Ἡ παρὰ κενεβρείῳ ἀγο-  
« ρηνόμου θυγάτηρ. — La fille de l'inspecteur près le marché à la  
« viande; » se fondant sur ce que Erotien, dans son *Glossaire d'Hippocrate*, après avoir dit que le mot κενέβρεια désignait des *chairs mortes*, ajoute qu'on donnait aussi ce nom au marché où se vendaient ces viandes : « Καὶ ἡ ἀγορὰ δὲ ὅπου πωλεῖται τὰ τοιαῦτα,  
« κενέβρεια καλεῖται. »

Cette conjecture est inadmissible pour plusieurs raisons. D'abord, il n'est nullement certain que la glose d'Erotien se rapporte au quatrième livre des *Epidémies*, et à ce passage du quatrième livre. En second lieu, quand on désignait un marché par le nom de la denrée qui s'y vendait, on mettait le plus souvent, et ici c'eût été de rigueur, ce nom au pluriel et avec l'article, τὰ σκόροδα, τὰ κρόμμυα, le

(1) IV, 24, t. V, p. 164

marché à l'ail, aux oignons, comme dans ce vers d'Eupolis, cité par Pollux (1) :

Περιῆλθον εἰς τὰ σκόροδα καὶ τὰ κρόμμυα,

« Je rôdai sur le marché à l'ail, et le marché aux oignons. » D'où il suit que ce n'est point *κενεθρείω* qu'il faudrait lire, mais *τοῖς κενεθρείοις*. Enfin, si le français veut dire que l'agoranome était logé près du marché à la viande, la désignation était insuffisante pour un personnage de cette importance; et s'il veut dire que l'agoranome était chargé de l'inspection de ce marché, la désignation est fautive, car il n'existait point d'agoranomes particuliers pour les diverses denrées du marché, mais chacun avait le droit d'inspection sur tout.

On ne peut donc rien inférer de ce passage, et il est permis d'affirmer que, dans les *Epidémies*, aucun malade ne dépasse le niveau de misère qui égale les autres.

Mais à présent que le fait est constaté, avouons qu'il est bien étrange. Quel contraste entre la grandeur du médecin et l'humilité de ses clients! et comment expliquer, dans des temps si reculés, cette préférence d'affection pour les pauvres, et cette exclusion affectée des riches? car une telle réunion de malades ne saurait être l'effet du hasard. Sans doute que cette âme élevée d'Hippocrate était entraînée par un penchant généreux vers la faiblesse et le malheur; mais, d'un autre côté, cet homme connaissait trop l'étendue de ses devoirs et la sainteté de sa profession pour ne savoir pas qu'il se devait à l'humanité tout entière et non à une classe d'hommes.

Je me suis demandé si à une certaine époque, et pour des motifs qui s'expliqueront bientôt, on n'aurait pas supprimé quelques noms illustres ou même un peu marquants, qui pouvaient faire disparate dans cette chétive clientèle.

Je me suis demandé encore si le médecin des *Epidémies* n'aurait pas été un médecin public. On sait que chez les Grecs il y avait des médecins nommés par le peuple, et qui, rétribués par l'Etat, devaient traiter gratuitement tous les malades, c'est-à-dire les esclaves et les

(1) *Onom.*, IX, 47.



pauvres. Le mot δημοσιεύω, *faire un service public*, désignait même spécialement cette fonction. Dans les *Acharniens* d'Aristophane, le laboureur, qui a perdu ses yeux à force de pleurer, demande à Dicéopolis un onguent pour se frotter, et Dicéopolis lui répond :

Ἄλλ, ὦ πόνηρ', οὐ δημοσιεύων τυγχάνω (1).

« Mais, ô malheureux, je ne suis point un médecin public. » Et là-dessus, le scholiaste remarque : « Δημοσίᾳ χειροτονούμενοι ἱατροὶ, « καὶ δημόσιοι προῖκα ἐθεράπευον. — Il y avait des médecins élus dans « l'assemblée du peuple par le suffrage de la chirotonie, et qui, con- « sacrés au service du public, soignaient les malades gratuitement. » Platon nous dit aussi, dans le *Gorgias* : « Ὄταν περὶ ἱατρῶν αἰρέσεως « ἢ τῆ πόλει σύλλογος (2). — Lorsque l'Etat se réunit pour le choix « des médecins. » Et Socrate, dans les *Mémoires* que Xénophon nous a laissés sur ce philosophe, s'amusant de l'inexpérience présomptueuse d'Euthydème, le compare à un homme qui haranguerait le peuple, et lui demanderait la charge de médecin public, tout en faisant l'aveu qu'il n'a jamais appris d'aucun maître l'art de guérir : « Παρ' οὐδενὸς μὲν πρόποτε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὴν ἱατρικὴν τέχνην « ἔμαθον. . . . . ὁμῶς δέ μοι τὸ ἱατρικὸν ἔργον δότε (3). » Mais, pour remonter bien au delà, qui ne connaît l'histoire aventureuse et presque romanesque du médecin Démocède de Crotona ? Celui-là mit fréquemment sa profession aux gages des Etats et des princes, comme nous l'apprend Hérodote son historien : « Démocède, dit-il, « vivait à Crotona sous l'autorité d'un père dont la colère rendait le « commerce difficile. Comme il ne le pouvait supporter, il le quitta, « et s'en alla à Egine. Et s'y étant établi, il surpassa la première « année les premiers médecins, bien qu'il fût dépourvu de prépara- « tions médicales, et qu'il n'eût aucun des instruments nécessaires à « son art. La seconde année, les Eginètes le prennent au service de « l'Etat, en lui assignant un talent sur le trésor public ; la troisième « année, les Athéniens l'engagent à leur service, au prix de cent

(1) V, 994.

(2) T. I, p. 455, ed. H. St.

(3) IV, 2, 5.

« mines ; la quatrième année, Polycrate l'attire à lui pour deux ta-  
 « lents. Et c'est ainsi qu'il se rendit à Samos. — 'Ο δὲ Δημοκῆδης  
 « πατρὶ συνείχετο ἐν Κρότωνι, ὀργὴν χαλεπῶ· τοῦτον ἐπεὶ τε οὐκ ἐδύνατο  
 « φέρειν, ἀπολιπὼν οἶχετο ἐς Αἴγιαν. Καταστάς δὲ ἐς ταύτην, τῷ πρώτῳ  
 « ἔτει ὑπερεβάλετο τοὺς πρώτους ἰητροὺς, ἀσκευῆς περ ἐὼν, καὶ ἔχων οὐδὲν  
 « τῶν ὄσα περὶ τὴν τέχνην ἐστὶ ἐργαλῆια. Καί μιν δευτέρῳ ἔτει, ταλάντου  
 « Αἴγινηται δημοσίῃ μισθεῦνται· τρίτῳ δὲ ἔτει, Ἀθηναῖοι ἑκατὸν μνέων·  
 « τετάρτῳ δὲ ἔτει, Πολυκράτης δυῶν ταλάντων. Οὕτω μὲν ἀπίκετο ἐς τὴν  
 « Σάμον (1). » Enfin Strabon nous apprend que nos pères, les Gau-  
 lois, se modelant sur les Grecs de Marseille, leur avaient aussi em-  
 prunté l'usage des médecins publics. « Les Gaulois, dit-il, qui ont  
 « sous les yeux ces modèles, et qui d'ailleurs sont en paix, occu-  
 « pent volontiers leur loisir à de tels genres de vie, non-seulement  
 « comme individus, mais encore comme peuple. Les simples parti-  
 « culiers se choisissent donc des professeurs pour eux, et les villes,  
 « de leur côté, en rétribuent pour le service public, ainsi que des  
 « médecins. — Ὅρωντες δὲ τούτους οἱ Γαλάται, καὶ ἅμα εἰρήνην ἄγοντες,  
 « τὴν σχολὴν ἄσμενοι πρὸς τοὺς τοιοῦτους διατίθενται βίους, οὐ κατ' ἄνδρα  
 « μόνον, ἀλλὰ καὶ δημοσίᾳ. Σοφιστάς γοῦν ὑποδέχονται τοὺς μὲν ἰδίᾳ, τοὺς  
 « δὲ αἱ πόλεις κοινῇ μισθοῦμεναι, καθάπερ καὶ ἰατρούς (2). »

Malgré ces raisons et ces exemples, quand on songe à la diversité  
 des lieux où pratiqua le médecin des *Epidémies*, on voit bientôt qu'il  
 n'est guère permis de s'arrêter à la supposition qu'il ait pu être un  
 médecin public.

Quoi qu'il en soit de la véritable cause qui a pu donner à la clien-  
 tèle hippocratique un caractère si exclusif et si prononcé, il est du  
 moins certain que l'antiquité se montra de bonne heure vivement  
 frappée de ce caractère, et que ce fut là le fondement sur lequel on  
 éleva la plus intéressante partie de la légende d'Hippocrate.

Il est peu de noms plus célèbres que celui de ce père de la méde-  
 cine ; il est peu de vies moins connues que la sienne. A l'exception  
 de quelques renseignements positifs sur son nom, son époque, sa  
 patrie, sa profession, la réputation dont il jouit de son vivant, nous

(1) III, 131.

(2) IV, p. 181.

gnorons tout de cet illustre médecin. Et cependant, si l'on jette les yeux sur sa biographie écrite en grec, tout y semble réuni pour satisfaire la curiosité à souhait; aucun détail important n'y manque pour permettre de suivre le grand homme depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Mais de qui est cette biographie? et où a-t-elle puisé ce qu'elle raconte? Les manuscrits, qui l'ont en général placée à la tête des œuvres d'Hippocrate, l'attribuent à Soranus. Parmi les personnages qui ont porté ce nom, il en est deux entre lesquels on pourrait hésiter. C'est d'abord le Soranus d'Ephèse, qui vécut sous Trajan et sous Adrien, et dont Suidas nous dit: « Qu'il avait composé des ouvrages « très-nombreux et très-beaux. — Βιβλία τε συντάξας πλεῖστα καὶ κάλ-  
« λιστα. » C'est ensuite un second Soranus d'Ephèse que Suidas appelle *le Jeune*, pour le distinguer du premier, et qui, selon le même lexicographe, avait entre autres écrits composé un ouvrage en dix livres *Sur les Vies, les Sectes et les Traités des médecins*, Βίους ἰατρῶν καὶ Αἱρέσεις καὶ Συντάγματα, βιβλία ι'. Mais je pense que ces deux Soranus doivent être confondus en un, et que les ouvrages que l'on attribue au second doivent être restitués au premier. On verra plus bas, en effet, que le biographe a dû être non-seulement antérieur à Galien, mais très-probablement encore contemporain de Plutarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que, bien que les manuscrits se bornent à intituler cette Vie: Κατὰ Σωρανὸν, *selon Soranus*, il ne peut être question que d'un Soranus d'Ephèse; car Tzetzés, après nous avoir redonné à peu près textuellement en vers politiques la prose de cette biographie, ajoute: « C'est d'après Soranus d'Ephèse que j'ai « exposé la vie d'Hippocrate. — Ἐξ Ἐφεσίου Σωρανοῦ τὰ Ἱπποκράτους « ἔφηγν. (1). »

A ce propos je dois remarquer que M. Littré s'est beaucoup trop avancé, lorsqu'il a dit: « Il est incertain si Soranus d'Ephèse, qui « vécut sous Trajan, a écrit quelque chose sur Hippocrate. Un autre « Soranus d'Ephèse, plus récent que le précédent, avait écrit la bio-  
« graphie des médecins; et c'est de lui que Tzetzés dit avoir emprunté « les détails qu'il donne sur Hippocrate (2). » Tzetzés ne dit rien de

(1) *Chil.*, VII, 986.

(2) T. I, p. 33.

semblable, nous venons de l'entendre ; il restitue simplement à Soranus d'Ephèse les détails qu'il vient de donner. Mais quel est ce Soranus d'Ephèse ? Je crois, quant à moi, qu'il s'agit du premier, j'ai dit pourquoi ; dans tous les cas, ce serait là la question.

Maintenant, gardons-nous d'inférer de là que cette biographie soit telle que l'avait composée Soranus ; elle a dû, au contraire, subir à plusieurs reprises des abréviations et des altérations. On peut même assurer que nous l'avons aujourd'hui moins complète à certains égards que ne l'avait Tzetzés ; il est aisé de s'en assurer par la confrontation.

Venons aux sources où l'auteur de la Vie d'Hippocrate, telle qu'elle se trouve entre nos mains, puisa ses renseignements. Le biographe allègue comme ses autorités, Eratosthène, Phérécyde, Apollodore, Arius de Tarse, Histomaque, Soranus de Cos et Andréas. Mais, que l'on ne s'y trompe point, le témoignage des cinq premiers écrivains est seulement invoqué pour confirmer la généalogie ou la date de la naissance du médecin de Cos : « Μνημονεύει δὲ τῆς γενεαλογίας αὐτοῦ  
« Ἐρατοσθένους, καὶ Φερεκύδης, καὶ Ἀπολλόδωρος, καὶ Ἀρείου ὁ Ταρσεύς...  
« Γεννηθεὶς, ὡς φησὶν Ἰστομάχος, ἐν τῷ α' Περὶ τῆς Ἱπποκράτους αἰρέσεως,  
« κατὰ τὸ α' ἔτος τῆς π' Ὀλυμπιάδος. — Eratosthène fait mention de sa  
« généalogie, ainsi que Phérécyde, Apollodore et Arius de Tarse...  
« Il était né, comme le rapporte Histomaque, dans le premier livre  
« de son ouvrage *Sur la secte d'Hippocrate*, la première année de la  
« quatre-vingtième Olympiade (Ol. 80,1 = Av. J.-C. 460.) » Il ne  
faudrait même pas croire que ces auteurs, dont le but exclusif était de  
fixer des dates et d'enregistrer quelques événements principaux, se  
soient jamais occupés de rattacher Hippocrate à Esculape, en remon-  
tant ces générations fabuleuses dont Tzetzés nous a donné la liste.  
Cela est particulièrement vrai d'Eratosthène. On voit par les nom-  
breux fragments, qui nous restent de sa *Chronographie*, qu'il traitait  
la chronologie avec une sévérité toute scientifique. J'en dis autant  
d'Apollodore dont la *Chronique* est souvent associée par les anciens  
à la *Chronographie* d'Eratosthène, et qui, d'ailleurs rédigée en vers,  
détournait encore par sa forme de ces détails puérils. Pour ce qui est  
de Soranus de Cos et d'Andréas, le biographe leur emprunte à cha-  
cun une anecdote que voici : « Les parents d'Hippocrate, dit-il, étant

« morts, il quitta sa patrie, pour avoir, comme le dit méchamment  
« d'un côté Andréas, incendié le dépôt des archives à Cnide; parce  
« que, comme le rapporte d'un autre côté Soranus de Cos, il eut un  
« songe qui lui ordonna d'habiter le pays des Thessaliens. — Τῶν  
« γονέων αὐτοῦ τελευτησάντων, μετέστη τῆς ἰδίας πατρίδος, ὡς μὲν κακοή-  
« θως Ἀνδρέας φησὶ, διὰ τὸ ἐμπρῆσαι τὸ ἐν Κνίδῳ γραμματοφυλακεῖον·  
« ὡς δὲ Σωρανὸς ὁ Κῶος ἱστορεῖ, ὄνειρος αὐτῷ παρέστη κελεύων τὴν  
« Θεσσαλῶν γῆν κατοικεῖν. »

Ce sont là tous les faits qui, dans cette biographie, soient appuyés d'un témoignage, et l'on voit clairement que la date seule de la naissance d'Hippocrate présente quelque garantie. Le reste, en y comprenant les deux anecdotes que nous venons de rapporter, dérive d'une source commune. Quelle est-elle ?

Malgré la réputation dont jouit Hippocrate de son vivant, il ne paraît pas qu'il ait jamais existé d'écrit authentique sur sa vie. Ce n'est que longtemps après sa mort, lorsque la célébrité de son nom, propagé, agrandi par ses ouvrages, se fut immensément accrue, que l'on songea à lui composer une histoire. Sa biographie, en effet, nous offre un caractère particulier. Ce n'est, à proprement parler, ni un mythe ni une légende; c'est plutôt une histoire artificielle, mêlée de légende et de mythe. Ce n'est, à proprement parler, un produit ni de l'imagination populaire ni de la tradition; c'est plutôt l'œuvre des lettrés. Au lieu de symboliser en faits réels des sentiments et des idées, ou de revêtir les faits réels d'une enveloppe merveilleuse, on transforma les mots en actions, on traduisit les écrits en histoire.

Je ne crois pas m'avancer trop en disant que c'est par un tel procédé que la Vie d'Hippocrate a été presque entièrement déduite des écrits de ce médecin, et que c'est même un seul de ses ouvrages qui a fourni ou suggéré presque tous les événements de cette Vie. L'ouvrage dont je parle est celui des *Epidémies*. Je n'ai pas à prouver ici en détail ce que j'avance; je ferai pourtant quelques rapprochements, qui mettront, je l'espère, en évidence l'artifice de la composition que je signale.

Ainsi, après nous avoir dit qu'Hippocrate quitta de bonne heure sa patrie, le biographe ajoute, qu'il parcourut toute la Grèce, se faisant admirer pour ses cures: « Τὴν δὲ σύμπασαν Ἑλλάδα θεραπεύων

« ἐθαυμάσθη. » Où avait-on puisé ce renseignement ? dans les *Epidémies*. Voulez-vous, en effet, avoir la carte des pérégrinations d'un *périodeute*, ou médecin *ambulant* par excellence ? lisez ce livre. Sous vos yeux Hippocrate parcourra d'abord tout le littoral de la Thrace, et vous le verrez à Périnthe, à Ænos, à Abdère et dans l'île de Thasos. De là il passera dans la Macédoine, et après avoir exercé son art à Olynthe et à Acanthe, il visitera Pella, qui va bientôt devenir la capitale du royaume. Suivez-le sur le principal théâtre de son activité médicale, et entrez avec lui dans la Thessalie ; vous le trouverez souvent à Cranon et à Larisse, à Larisse surtout. Vous ne l'avez pourtant pas encore vu dans la Grèce proprement dite ; mais poussez plus avant vers le midi. Il est dans l'Attique, à Athènes ; et puis, dans l'île de Salamine. De là il se rend dans le Péloponèse, à Elis, d'où, prenant la mer, il va se diriger vers les Cyclades, et aborder tantôt à Délos, tantôt à Syros.

Voilà le récit dont a fait le voyage historique. Mais l'énumération des lieux mentionnés dans les *Epidémies* nous révèle encore l'origine de plusieurs événements de la Vie d'Hippocrate. Nous avons entendu tout à l'heure le biographe rapporter que, sur l'ordre d'un songe, le docteur de Cos avait quitté son île natale, pour aller habiter la terre des Thessaliens ; plus loin, il nous dit, que « Hippocrate « mourut chez les Larisséens, et qu'il fut enterré entre Gyrtion et « Larisse. — Ἐτελεύτησεν δὲ παρὰ Λαρισσαίοις.... τέθαπται δὲ μεταξὺ « Γυρτῶνος καὶ Λαρίσσης. » Le choix de cette terre était si naturellement indiqué, qu'on n'en eût pu raisonnablement faire un autre. Dans les *Epidémies*, à chaque page il est question de quelque ville thessalienne, comme Cranon, OEniades, Homolos (1), Phères ; mais

(1) Ce nom, qui se trouve répété jusqu'à cinq fois dans le cinquième livre des *Epidémies* (§ 27, 28, 29, 30, 31), est toujours écrit Ὀμιλος. La forme n'est pas légitime, et M. Littré l'a rendue encore un peu plus irrégulière, en écrivant Ὀμιλος.

Il y avait en Thessalie une montagne célèbre, appelée Ὀμόλη ou Ὀμόλος, comme nous l'apprend Étienne de Byzance : « Ὀμόλη ὄρος Θεσσαλίας : « λέγεται καὶ Ὀμόλος (V. Ὀμόλη). » Pausanias l'a décrite en quelques mots : « Ils occupent, dit-il, Homolé, une des montagnes les plus fertiles de la « Thessalie, et arrosée d'abondantes eaux. — Καταλαμβάνουσιν Ὀμόλην, ὄρων « τῶν Θεσσαλικῶν καὶ εὐγεῶν μάλιστα, καὶ ὕδασιν ἐπιρρέομένην (IX, 8, 3). » Stra-

c'est surtout Larisse que l'on rencontre fréquemment. Il était donc vraisemblable, dès qu'on avait à supposer le lieu de la résidence et de la sépulture d'Hippocrate, de placer ce lieu dans le pays où s'exerça le plus souvent la vertu bienfaisante et le talent salutaire du médecin.

N'oublions pas d'ailleurs, car la tradition historique n'a probablement pas été sans influence sur la légende, n'oublions pas que la Thessalie était regardée comme le berceau de la médecine. C'est dans la Thessalie que naissent et grandissent Machaon et Podalire, instruits dans l'art de guérir par leur père Esculape; c'est de là que le rhéteur Aristide, qui composa l'éloge des deux Asclépiades par ordre même du dieu leur père, les fait partir, et nous les représente se rendant à Troie, à Cos, à Cnide, par toute la terre connue, afin d'y répandre les bienfaits de leur science miraculeuse, comme Triptolème, le grain nourricier des hommes. « Πάντα ἰατρικῆς ἐνέπλησαν, « ὥσπερ ὁ Τριπτόλεμος σίτου διὰ τῶν σπερμάτων (1). »

Je passe à une partie de l'histoire d'Hippocrate, dont il m'importe surtout de montrer l'origine. Au dire de ses biographes, et d'après les *Lettres* que l'on a fabriquées sous son nom et sur sa personne, Hippocrate fut un modèle de désintéressement et de fierté généreuse, de simplicité de mœurs et d'élévation d'âme, de patriotisme et d'austérité républicaine. On nous le représente uniquement dévoué au traitement des pauvres et négligeant les riches, évitant les grands, fuyant les palais et refusant avec mépris les offres magnifiques d'un souverain, qui était l'ennemi de la Grèce. Or, d'où avait-on tiré des détails si précis? de la source, maintenant connue, et par le moyen déjà signalé; des écrits d'Hippocrate, ou plutôt des seules *Epidémies*, et à l'aide de l'induction.

bon nous parle aussi d'une ville du nom d'Ὠμόλη, qu'il place avec Larisse, Gyrtone, Phères, etc., dans cette partie de la Thessalie, appelée *la plaine Pélasgique*: « Εἶναι δὲ τὸ νῦν καλούμενον Πελασγικὸν πεδῖον, ἐν ᾧ « Λάρισσα, καὶ Γυρτώνη, καὶ Φεραὶ..... καὶ Ὠμόλη (IX, p. 443). »

Nul doute qu'il ne faille voir Ὠμόλη dans Ὠμίλος, et corriger Hippocrate d'après Strabon. Toutefois, l'Ὠμίλος des *Epidémies* nous rend un service, c'est de nous prouver d'une manière à peu près certaine que les deux formes Ὠμόλη et Ὠμίλος devaient être usitées concurremment, aussi bien pour désigner la ville que pour désigner la montagne.

(1) T. I, p. 44, ed. Jebb.

Quelques siècles après la mort de l'auteur, les anciens durent être aussi étonnés que nous le sommes de cette exclusion radicale de tout malade un peu distingué dans la clientèle hippocratique. Ils cherchèrent donc à se l'expliquer, et leurs suppositions devinrent de l'histoire. Elles étaient déjà depuis longtemps établies comme des faits positifs, à l'époque où écrivait Galien, et lui-même les reçut à ce titre; écoutons-le. Après avoir tracé le modèle du médecin, Galien continue : « Καὶ μὴν εἴ τις γ' ἐστὶ τοιοῦτος, ὑπερόψεται μὲν Ἀρταξέρξου τε καὶ « Περδίκκου. Καὶ τοῦ μὲν οὐδ' ἂν εἰς ὄψιν ἀφίκοιτό ποτε· τὸν δ' ἰάσεται μὲν, « νοσοῦντα νόσημα τῆς Ἱπποκράτους τέχνης δεόμενον, οὐ μὴν ἀξιώσει γε διὰ « παντὸς συνεῖναι, θεραπεύσει δὲ τοὺς ἐν Κρανῶνι καὶ Θάσῳ καὶ ταῖς ἄλλαις « πολίχναις πένητας. Απολείπει δὲ Κώοις μὲν καὶ πολίταις Πόλυβόν τε καὶ « τοὺς ἄλλους μαθητὰς, αὐτὸς δὲ πᾶσαν ἀλώμενος ἐφέξει τὴν Ἑλλάδα (1). — « Certes, s'il s'en trouve quelqu'un de semblable, il dédaignera et « Artaxerxès et Perdiccas. Il ne voudra même jamais paraître en la « présence du premier. Il guérira sans doute le second, s'il est af- « fecté d'une maladie qui réclame l'art d'Hippocrate; mais il ne con- « sentira pas du moins bien certainement à rester toujours auprès « de lui, *et il ira soigner les pauvres à Cranon et à Thasos, et dans « les autres petites villes.* Il laissera aux habitants de Cos et à ses « concitoyens Polybe et ses autres disciples; pour lui, il se réservera « la Grèce entière, afin de la parcourir dans tous les sens. »

Cet aveu est deux fois précieux pour nous; car, en trahissant l'origine du récit, il déclare hautement que l'antiquité jugea comme nous le caractère de la clientèle hippocratique.

Nous touchons à la légende qui, dès les temps anciens, environna d'une auréole d'héroïsme le nom d'Hippocrate, et qui, dans les temps modernes, l'a surtout rendu populaire. Artaxerxès, voyant son armée ravagée par la peste, et apprenant qu'Hippocrate de Cos est le seul homme capable d'arrêter ce fléau, écrit à Hystane, préfet de l'Hellespont, de faire venir le médecin, en lui offrant tout l'or qu'il pourra désirer. Hystane s'empresse de transmettre les désirs du roi, et le médecin répond superbement ceci : « En réponse à la lettre « que tu m'as envoyée, m'assurant qu'elle vient de la part du roi,

(1) T. I, p. 58, ed. Kuehn.



« transmets au roi ce que je dis, lui écrivant au plus tôt que nous  
« sommes pourvu et de nourriture et de vêtement et d'habitation,  
« et de tous les biens suffisants pour la vie ; mais qu'il ne m'est point  
« loisible d'accepter l'opulence des Perses, ni de guérir de leurs mala-  
« dies des barbares, qui sont animés de haine contre les Grecs. —  
« Πρὸς τὴν ἐπιστολὴν, ἣν ἔπεμψας, φάμενος παρὰ βασιλέως ἀφῆχθαι,  
« πέμπε βασιλεῖ ἃ λέγω, γράφων ὅτι τάχος, ὅτι καὶ προσφορῇ καὶ ἐσθῆτι  
« καὶ οἰκῆσει καὶ πάσῃ τῇ ἐς βίον ἀρκεούσῃ οὐσίῃ χρεόμεθα· Περσέων δὲ  
« ὄλθου οὐ μοι θέμις ἐπαύρεσθαι (1), οὐδὲ βαρβάρους ἀνδρας νούσων  
« παύειν, ἐχθροὺς ὑπάρχοντας Ἑλλήνων. »

Personne ne croit plus depuis longtemps à cette historiette ; mais il restait à savoir d'où elle dérivait. Nous sommes maintenant, je crois, éclairés sur ce point. L'exclusion absolue des riches et des grands, dans la clientèle hippocratique, et la partialité d'un nouveau genre qu'avait montrée le médecin en faveur des pauvres, devaient tôt ou tard être rendues sensibles par quelque acte de mépris héroïque pour la richesse et la grandeur. Ainsi va la légende ; sans cesse elle travaille à compléter son récit, remplissant ici une lacune, ajoutant là un trait nouveau.

Nous ne quitterons pas ce conte célèbre sans nous demander à quelle époque il est entré dans l'histoire. « Rien n'est mieux établi, « dit M. Littré, que la fausseté de toute cette histoire concernant Hip- « pocrate et le roi des Perses ; cependant, on ne peut nier qu'elle ne « soit fort ancienne. La plus ancienne mention que j'en connaisse, « se rapporte au temps de Caton l'Ancien. Plutarque raconte que ce « Romain ayant entendu parler du refus fait par Hippocrate de se- « courir les barbares, dit que tous les médecins grecs avaient fait « un pareil serment, et il défendit à ses enfants de les employer ja- « mais (2). »

L'on pourrait, au sujet de ce passage, adresser deux reproches à M. Littré : le premier, de n'avoir pas reproduit fidèlement les paroles de Plutarque ; le second, d'avoir suivi aveuglément l'opinion de ce

(1) Kühn lit ἐπαύρασθαι (*Hippocr. oper.*, t. III, p. 773), forme qui ne me paraît point légitime, quoi qu'on en ait pu dire.

(2) T. I, p. 429.

biographe, au lieu de la contrôler et de la réfuter. Expliquons-nous. Plutarque, dans la *Vie de Marcus Caton*, nous dit : « Caton, non-seulement haïssait ceux des Grecs, qui philosophaient, mais il avait encore en défiance ceux qui exerçaient la médecine à Rome. Et ayant appris, à ce qu'il paraît, le mot que répondit Hippocrate, lorsque le roi l'engageait, par l'offre d'un certain nombre de talents, à venir auprès de lui, que jamais il ne se mettrait à la disposition de barbares, qui étaient en guerre avec les Grecs, Marcus disait que c'était là le serment commun de tous les médecins, et il exhortait son fils à se garder d'eux tous. — Ὁ δὲ Κάτων οὐ μόνον ἀπηχθάνετο τοῖς φιλοσοφοῦσιν Ἑλλήνων, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἰατρούοντας ἐν Ῥώμῃ δι' ὑποψίας εἶχε. Καὶ τὸν Ἱπποκράτους, ὡς ἔοικεν, ἀκηκοὺς λόγον, ὃν εἶπε, τοῦ βασιλέως καλοῦντος αὐτὸν ἐπὶ πολλοῖς τισὶ ταλάντοις, οὐκ ἂν ποτε βαρβάροις Ἑλλήνων πολεμίοις ἑαυτὸν παρασχεῖν, ἔλεγε κοινὸν ὄρκον εἶναι τοῦτον ἰατρῶν ἀπάντων, καὶ παρεκελεύετο φυλάττεσθαι τῷ παιδί πάντας (1). »

Remarquons d'abord que Plutarque n'est pas sûr que Caton connût la réponse d'Hippocrate ; aussi emploie-t-il sagement, ὡς ἔοικεν, à ce qu'il paraît. Mais il n'aurait dû faire aucun rapprochement. Nous possédons encore le texte des paroles de Caton, et nous pouvons nous convaincre que, loin d'avoir le moindre rapport avec la réponse d'Hippocrate, elles présentent un sens diamétralement opposé. Il s'agit de la lettre que nous a conservée Plinie, et où Marcus dit à son fils : « Je dirai en son lieu, Marcus, mon fils, au sujet de ces Grecs, quelles observations j'ai faites à Athènes, et j'établirai victorieusement qu'il est bon de jeter les yeux sur leurs productions littéraires, non de les apprendre à fond. C'est une race perverse et intraitable ; et pensez qu'un oracle a dit ceci : Toutes les fois que ce peuple nous donnera ses productions littéraires, il corrompra tout. Ce sera bien pire encore, s'il envoie ici ses médecins. Ils ont juré entre eux d'exterminer tous les barbares par la médecine, et ils se font même payer pour cela, afin que l'on ait confiance en eux, et qu'ils détruisent à leur aise. A nous aussi ils prodiguent le nom de barbares, et, nous flétrissant d'un terme plus avilissant que celui

(1) T. II, p. 597, ed. Reisk.

« qu'ils appliquent aux autres, ils nous appellent rustres ignorants.  
« Je vous défends de vous servir des médecins. — Dicam de istis  
« Græcis suo loco, Marce, fili, quid Athenis exquisitum habeam (1),  
« et quod bonum sit illorum literas inspicere, non perdiscere, vin-  
« cam. Nequissimum et indocile genus illorum; et hoc puta vatem  
« dixisse : Quandocumque ista gens suas literas dabit, omnia cor-  
« rumpet. Tum etiam magis, si medicos suos huc mittet. Jurarunt  
« inter se barbaros necare omnes medicina; et hoc ipsum mercede  
« faciunt, ut fides iis sit, et facile disperdant. Nos quoque dictitant  
« barbaros, et spurcius nos quam alios, opicos appellatione fœdant.  
« Interdixi tibi de medicis (2). »

Qui ne voit la différence ou plutôt l'opposition des deux rôles ? Hippocrate laissera mourir, en refusant le secours salutaire de son art, les charlatans de Rome détruiront, en offrant le secours homicide du leur. Certes, c'était une abstention comme celle d'Hippocrate qu'aurait souhaitée Caton pour la vie des Romains. Aussi, n'a-t-il dit ni songé à dire que les médecins grecs eussent fait le serment *de ne se jamais mettre à la disposition des barbares*; ils n'étaient que trop prompts à s'y mettre, selon lui, nous venons de l'entendre. Je ne parle pas de l'inexactitude grave qu'a commise encore Plutarque, en assimilant la réponse d'Hippocrate à un serment; rien n'y ressemble moins.

Le biographe n'a donc pas compris la phrase à laquelle il faisait allusion, ce qui n'aurait rien de surprenant, puisque, de son aveu, il ne sut jamais le latin (3); ou bien il aura été abusé par sa mémoire.

(1) Un passage de Plutarque nous apprend que M. Caton fit un long séjour à Athènes, et il montre en même temps que les récents traducteurs de Pline, qui ont donné à *exquisitum* le sens d'*excellent*, d'*exquis*, se sont évidemment trompés. « M. Caton, dit le biographe, séjourna fort  
« longtems à Athènes. Mais il communiqua avec les Athéniens par in-  
« terprète, bien qu'il fût capable de parler sans intermédiaire, restant  
« fidèle aux usages de sa patrie, et se moquant de ceux qui admiraient la  
« nation grecque. — Πλεῖστον δὲ χρόνον ἐν Ἀθήναις διέτριψε. Ἀλλὰ δι' ἑρμηνέως  
« ἐνέτυχε τοῖς Ἀθηναίοις, δυνηθεὶς ἂν αὐτὸς εἰπεῖν, ἐμμένων δὲ τοῖς πατρίοις, καὶ  
« καταγελῶν τῶν τὰ Ἑλληνικὰ τεθαυμαστότων (l. II, p. 570). »

(2) *Nat. Hist.*, XXIX, 7.

(3) Il nous déclare lui-même, au commencement de la *Vie de Démo-*

Dans tous les cas, son erreur est évidente, et il est bien certain que la lettre de Caton ne rappelle en rien le refus d'Hippocrate.

L'historiette légendaire que M. Littré suppose connue dès le second siècle avant l'ère chrétienne, doit donc être descendue trois cents ans au moins plus bas, et elle ne peut pas remonter plus haut que la biographie de Soranus d'Ephèse, biographie où Plutarque, contemporain de ce médecin, la vit peut-être pour la première fois.

Il est vrai que le même Soranus paraît s'en référer à la prétendue lettre de refus d'Hippocrate, que nous avons encore, et que j'ai citée tout à l'heure en entier, ce qui ferait supposer que l'historiette était déjà connue par un témoignage écrit. Voici, en effet, ce qu'il dit : « Καὶ τοῦ Ἀρταξέρξου δι' Ὑστάνους, τοῦ Ἑλλησποντίων ὑπάρχου, ἐπὶ  
« μεγάλαις δωρεαῖς δεομένου πρὸς αὐτὸν ἐλθεῖν, διὰ τὸ σεμνὸν καὶ ἀφιλάργυρον  
« καὶ φιλοίκειον, ἀρνήσασθαι, ὡς καὶ τοῦτο διὰ τῆς πρὸς αὐτὸν ἐπιστολῆς  
« δηλοῦται. — Et Artaxerxès ayant fait inviter Hippocrate par Hys-  
« tane, le préfet de l'Hellespont, avec offre de présents considé-  
« rables, à se rendre auprès de lui, Hippocrate, par un sentiment  
« de dignité, de désintéressement et de patriotisme, refusa, comme  
« cela se voit encore par la lettre qu'il lui adressa. »

Je ne puis développer ici toutes mes idées sur la légende et la biographie d'Hippocrate; je dirai seulement que cette lettre ne doit avoir été connue ni de Plutarque ni de Soranus lui-même. Et

*sthènes, que ce n'est que bien tard, et quand il était déjà fort avancé en âge, qu'il aborda pour la première fois les lettres latines.* — « Ὅψέ ποτε  
« καὶ πόρρω τῆς ἡλικίας ἤρξάμεθα Ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν ἐντυγχάνειν. » Puis, il continue par un aveu plus significatif : « J'éprouvais même, dit-il, un effet  
« surprenant et pourtant vrai; c'est qu'il m'arrivait moins de comprendre  
« et de reconnaître les choses par le secours des noms, qu'il ne m'arri-  
« vait, quand je me trouvais avoir déjà par hasard la notion de ces  
« choses, de parvenir à leur suite et avec ce secours à saisir aussi les  
« noms. — Καὶ πρᾶγμα θαυμαστὸν μὲν, ἀλλ' ἀληθὲς ἐπάσχομεν· οὐ γὰρ οὕτως  
« ἐκ τῶν ὀνομάτων τὰ πράγματα συνιέναι καὶ γνωρίζειν συνέβαιεν ἡμῖν, ὡς ἐκ τῶν  
« πραγμάτων, ὧν ἀμωσγέπως εἶχομεν ἐμπειρίαν, ἐπακολουθεῖν διὰ ταῦτα καὶ τοῖς  
« ὀνόμασι. (T. IV, p. 692 sq. ed. Reisk.) »

Vous l'entendez, il connaissait vaguement quelques mots, et tâchait de deviner le reste, s'aventurant à tâtons sur la connaissance qu'il pouvait avoir de la matière, c'est-à-dire qu'il ne savait point la langue. Que de faux pas il a dû faire, et quel avertissement pour la critique!

d'abord, comment se ferait-il que Plutarque, qui court après les singularités historiques, n'eût point cité ou tout au moins rappelé la prétendue lettre, si elle existait déjà? Comment se ferait-il ensuite qu'il eût prêté à Hippocrate une réponse qui diffère de celle de la lettre non-seulement par les expressions, mais encore et surtout par le ton? Dans Plutarque, en effet, Hippocrate dit : « Qu'il ne se mettra jamais à la disposition de barbares, qui sont « en guerre avec les Grecs. — Οὐκ ἂν ποτε βαρβάροις Ἑλλήνων πολε-  
« μίοις ἑαυτὸν παρασχεῖν; » dans la lettre, il dit : « Qu'il ne lui est  
« point loisible d'accepter l'opulence des Perses, ni de guérir de  
« leurs maladies des barbares, qui sont animés de haine contre les  
« Grecs. — Περσέων δὲ ὄλβου οὗ μοι θέμις ἐπαύρεσθαι, οὐδὲ βαρβάρους  
« ἄνδρας νούσων παύειν, ἐχθροὺς ὑπάρχοντας Ἑλλήνων. »

Qui ne voit que la légende a fait un progrès à sa manière, et qu'entre les deux réponses il y a déjà la distance qui se trouve entre la dignité et la jactance sophistique? Les choses doivent donc s'être passées tout autrement. A l'époque où se forma le conte légendaire dont nous nous occupons, on dut faire courir d'abord un simple *mot* d'Hippocrate à Artaxerxès, λόγον, comme l'a très-bien appelé Plutarque; et ce mot dut être analogue à celui qu'il a rapporté lui-même, et qu'il devait peut-être à la biographie originale de Soranus. Mais plus tard le mot devint une réponse par écrit, et l'invitation du roi se transforma en une grosse négociation, que l'on traita gravement par lettres : lettre d'Artaxerxès demandant à Pætus un remède contre les ravages de la peste; réponse de Pætus indiquant Hippocrate comme le seul homme capable de donner ce secours; lettre d'Artaxerxès à Hystane, préfet de l'Hellespont, ordonnant qu'on lui fasse venir Hippocrate; lettre d'Hystane à Hippocrate, lui transmettant l'invitation du roi; réponse d'Hippocrate refusant l'invitation royale.

Cette correspondance appartient à une très-basse époque, et porte sa date avec soi. Ce n'est, en effet, qu'un perpétuel défi à la raison et au bon goût, un tissu de fictions sans respect pour la langue et pour la vraisemblance. Telles qu'elles sont cependant, ces lettres ne tardèrent pas à se mêler aux refontes successives qu'eut à subir le travail de Soranus. Je suis même persuadé que dans quelques-unes

de ces biographies, moins mutilées que celle qui nous reste, la lettre d'Hippocrate suivait immédiatement les mots : « Comme cela se voit « encore par la lettre qu'il lui adressa. » J'en juge d'après la Vie d'Hippocrate, que nous a conservée Suidas. Cette Vie, qui n'est qu'un maigre extrait de la biographie de Soranus d'Ephèse, et déjà l'abrégé d'un abrégé, nous offre néanmoins la lettre d'Artaxerxès à Hystane.

Il est encore une autre pièce, attribuée à une haute antiquité, et dans laquelle on fait aussi mention de l'historiette ; je veux parler du *Décret* des Athéniens en faveur d'Hippocrate. Il y est dit, en effet, que si les Athéniens ont désiré témoigner à Hippocrate une juste reconnaissance, c'est notamment parce que « Appelé par le « roi des Perses, il a dédaigné ses promesses comme venant d'un « barbare, l'adversaire déclaré et l'ennemi commun des Grecs. — « Τοῦ τε Περσῶν βασιλέως μεταπεμπομένου αὐτὸν, ὑπερεῖδε τὰς ὑποσχέσεις « τοῦ βαρβάρου, ὅτι πολέμιος καὶ κοινὸς ἐχθρὸς ὑπῆρχε τοῖς Ἑλλησιν. » Mais ici la fausseté est peut-être encore plus manifeste et plus choquante que dans la lettre d'Hippocrate.

Ajouterai-je enfin que l'historiette est rappelée aussi dans la réponse d'Hippocrate aux Abdéritains, qui l'avaient invité, avec les offres les plus magnifiques et les plus flatteuses, à venir guérir de la folie le sage Démocrite ? Mais si jamais on abusa de la mémoire du grand docteur, c'est assurément dans cette pièce, déclamation puérile contre l'amour de l'or et contre l'esclavage que subit volontairement la science, toutes les fois qu'elle accepte un salaire. Jugez plutôt par cet échantillon : « Si je voulais à toute force m'en- « richir, ô Abdéritains, je ne me rendrais pas pour dix talents « auprès de vous ; mais je serais allé auprès du grand roi des « Perses, là où m'auraient accueilli des villes entières, regorgeant « des biens que peuvent procurer les hommes, et j'y aurais guéri « la peste qui les affligeait : mais j'ai refusé de délivrer d'une « funeste maladie un pays animé de haine contre la Grèce. — Ἐγὼ « δὲ εἰ πλουτέειν ἐξ ἅπαντος ἐβουλόμην, ὦ ἄνδρες Ἀβδηρίται, οὐκ ἂν « εἴνεκα δέκα ταλάντων διέβαινον πρὸς ὑμέας, ἀλλ' ἐπὶ τὸν μέγαν ἡρχό- « μην Περσέων βασιλέα, ἔνθα πόλιες θλαὶ προσέεισαν, τῆς ἐξ ἀνθρώπων

« εὐδαιμονίης γεγεμισμένοι (1), ἰώμην δ' ἂν τὸν ἐκεῖσε λοιμὸν αὐτῶν· ἀλλ' »  
« ἀπηρησάμην ἐχθρὴν Ἑλλάδι χῶρην ἐλευθερῶσαι κακῆς νόσου (2). »

Remarquons cependant que le superbe désintéressement dont fait ici parade Hippocrate confirme à souhait la distinction que nous avons établie entre les personnages des *Epidémies*, et que cette ostentation, qui se flatte, comme le dit un peu plus loin le faux docteur, « De ne point recueillir de fruit des maladies. — « Οὐ καρποῦμαι δὲ νόσους, » explique clairement la composition d'une clientèle toute formée de pauvres.

On est donc en droit de conclure qu'antérieurement à l'époque de Soranus d'Ephèse, aucun témoignage écrit de quelque autorité n'atteste l'existence du conte légendaire.

La conséquence ainsi étendue se trouve maintenant infirmer d'autres assertions de M. Littré et particulièrement ce qu'il avance à la suite du passage que nous avons cité : « Les *Lettres*, continue-t-il, étaient déjà forgées à cette époque, et l'on peut admettre « sans peine qu'elles l'étaient depuis longtemps. »

A cette époque, c'est-à-dire au temps où Caton écrivit à son fils ; c'est-à-dire près de deux cents ans avant l'ère chrétienne ; car la lettre de Caton doit dater de l'an de Rome 562 ou 563 = Av. J.-C. 192 ou 191 ; et l'on pourrait encore, selon M. Littré, remonter bien plus haut cette époque. Précédemment, il avait déjà dit : « Les « pièces (*Lettres, Décret et Discours*) que l'on trouve à la suite de « la collection hippocratique, sont certainement fort anciennes (3). » On voit jusqu'à quelle antiquité nous reculait la méprise de Plutarque.

Ces détails un peu prolongés sur le livre d'Hippocrate pourront faire croire d'abord à quelques lecteurs que nous avons perdu de vue nos deux artistes, et que, cédant à une faiblesse d'érudition, nous nous sommes laissé aller à la digression. Nous tenons à les désabuser,

(1) Γεγεμισμένοι est un parfait passif étrange, dont se pourra du reste enrichir le *Trésor de la langue grecque*, qui n'en possède point d'exemple.

(2) *Hippocr. oper.*, t. III, p. 780, ed. Kühn.

(3) T. I, p. 426.

et à montrer en quelques mots que nous ne sommes point sorti de notre sujet.

Deux artistes peintres se sont montrés dans les *Epidémies*, mais sous une forme si équivoque d'abord que la discussion des variantes nous laissait libres d'en faire à notre gré deux foulons. Y avait-il un moyen certain de les démêler ? je crois l'avoir découvert. Après une lecture patiente et réitérée des *Epidémies*, j'ai trouvé que les nombreux personnages, qui figurent dans ce livre, se peuvent distribuer en deux catégories nettement séparées : l'une composée d'artisans et d'esclaves, formant la clientèle d'Hippocrate ; l'autre composée de citoyens riches et bien nés, servant à désigner la clientèle.

Cette distinction a suffi pour tout éclaircir, et la profession de mes deux peintres a pu être sûrement déterminée. Mais à peine avais-je triomphé de la difficulté, que je me suis trouvé en face d'une hypothèse, qui cherchait à établir entre les personnes des *Epidémies* une distinction toute différente de la mienne. Bien que j'eusse parlé sur preuves, et que je fusse à peu près sûr d'avoir raison, il a fallu cependant examiner l'hypothèse et la réfuter.

Je n'étais pas encore au bout de ma tâche, et je sentais que cette clientèle d'Hippocrate, ainsi exclusivement formée d'artisans et d'esclaves, pouvait causer du doute et laisser des scrupules. J'ai donc établi l'existence du fait, en m'appuyant d'abord sur les usages de l'antiquité, qui ne permettaient point au même médecin de soigner les esclaves et les hommes libres ; en m'autorisant en second lieu du témoignage des anciens, qui jugèrent comme nous le caractère de la clientèle hippocratique ; et enfin en montrant que ce caractère inspira la légende, et suggéra même l'événement le plus important de l'artificielle biographie d'Hippocrate.

Tel est le chemin que nous avons parcouru, et l'on voit que nous n'avons fait que poursuivre notre sujet dans tous les sens et jusqu'au bout.

Maintenant, quelque importantes que puissent paraître aux yeux de certains lecteurs les questions que nous avons traitées relativement au livre des *Epidémies* et à la légende d'Hippocrate, nous dirons qu'elles sont secondaires par rapport au résultat que nous voulions obtenir, et qu'elles n'ont été en réalité que le moyen dont



nous nous sommes servi pour atteindre sûrement notre but, pour confirmer irrévocablement la profession de Gnathon et de Scymnus.

Gnathon et Scymnus, en effet, ne sont que deux hommes ; mais que de rapports ils ont avec tout ce qui les entoure ! que de révélations nous peut faire leur seule existence !

Nous savions déjà, ou nous pouvions du moins aisément savoir, à l'aide de quelques recherches, que Thasos fut célébrée pour la fertilité de son sol, Denys le Périégète l'ayant appelée *le rivage de Cérès* :

. . . . . Ὠκυγίη τε Θάσος, Δημήτερος ἀκτὴ (1),

et, après lui, ses imitateurs latins, Avienus : *Cererique Thasos dilecta* (2), et Priscien : *Fertilis atque Thasos* (3) ; qu'elle était renommée pour l'excellence de ses vins (4), la supériorité de ses noisettes (5) et de ses amandes (6), la saveur piquante de ses radis (7), le goût fin de sa saumure (8), la richesse de ses mines d'or et d'argent (9), la beauté de ses pierres précieuses, notamment de l'opale, que les anciens aimaient tant, à cause de sa lumière flottante et variée, et qu'ils appelaient du nom voluptueux de παιδέρωσ (10), l'abondance productive de ses carrières de marbre blanc, à la teinte bleuâtre (11) ; en un mot, la réunion si complète des avantages de la nature et des biens de la vie, que les anciens disaient proverbialement de cette île fortunée : *Thasos, terre de tous les biens*, Θάσος ἀγαθῶν (12).

Aujourd'hui, grâce aux deux artistes découverts dans les *Epidé-*

(1) *Perieges*, 521 ; cf. Eustath. *ad h. l.*

(2) *Descript. orb. terr.*, 701.

(3) *Perieges.*, 546.

(4) Plin., *Nat. hist.*, XIV, 9 ; Ælian., *Var. hist.*, XII, 34.

(5) Plin., *Nat. hist.*, XV, 24 ; Aul. Gell., VI, 16.

(6) *Geopon.*, X, 57.

(7) Polluc., *Onom.*, VI, 63.

(8) Athen., VII, p. 329.

(9) Herodot., VI, 46-47 ; Thucyd., I, 100 sq.

(10) Plin., *Nat. Hist.*, XXXVII, 22.

(11) Plin., *Nat. Hist.*, XXXVI, 5.

(12) Zenob., *Proverb.*, IV, 34.

mies, nous pouvons assurer qu'à l'époque où Hippocrate visita l'île, la culture des arts du dessin y était florissante, et que Gnathon et Scymnus y fécondaient les leçons d'Aglaophon, le père de Polygnote et d'Aristophon. Est-ce là tout cependant ce que l'on peut induire de la présence des deux nouveaux peintres? Non certainement. On ne nous parle point d'une école de peinture à Thasos; n'y en avait-il pas une? Je n'en fais, pour ma part, aucun doute. Nous connaissons aujourd'hui jusqu'à sept peintres de cette île; or, en connaît-on beaucoup plus, en connaît-on même autant d'Ephèse, la ville des peintres et la métropole de l'école ionienne? Que faut-il d'ailleurs pour constituer une école? quelques artistes de renom, une impulsion particulière donnée à l'art et une tradition fidèlement entretenue; or, tout cela, je le trouve à Thasos; Polygnote est dans l'ordre des temps, le premier peintre qu'on cite avec éloge; et c'est à Thasos qu'il se forma, ainsi que son frère, sous la discipline paternelle. Les auteurs les plus graves l'attestent, et parmi eux, Dion Chrysostome: « Polygnote, le peintre, dit-il, et son frère « (Aristophon) furent tous deux disciples de leur père Aglaophon. « — Πολύγνωτος δὲ ὁ ζωγράφος καὶ ὁ ἀδελφὸς (Ἀριστοφῶν) ἄμφω τοῦ « πατρὸς Ἀγλαοφῶντος μαθηταὶ γεγονόασιν (1). » En vain l'école attique le voudrait revendiquer; il était artiste fait, lorsqu'il se rendit à Athènes; et là, il dut donner plus encore que recevoir; car Polygnote était un de ces génies supérieurs, nés pour exercer leur influence plutôt que pour subir celle des autres.

Chose remarquable cependant, et qui prouve bien que la nature ne prodigue pas plus toutes les aptitudes au même peuple qu'au même individu. Nous avons dit que l'histoire ne signale que des peintres dans l'île de Thasos; mes recherches, en effet, ne m'ont pu faire découvrir le nom d'aucun sculpteur ou statuaire thasien (2). Sans doute, il serait téméraire d'affirmer qu'avec un goût si décidé pour le dessin, et dans le voisinage de leurs belles carrières, ces insulaires n'essayèrent pas aussi de faire sortir des figures du marbre;

(1) T. I, p. 282, ed. Reisk.

(2) Je le dis, même en me souvenant du passage où Pline semble vouloir faire aussi de Polygnote un sculpteur en métal (*Nat. Hist.*, XXXIV, 19), parce que je suis persuadé qu'il y a eu confusion.

mais on peut, je crois, avancer, sans trop s'exposer à les calomnier, qu'ils n'eurent point d'hommes habiles en ce genre; et ce qui est vrai dans l'art de sculpter la pierre, l'est plus encore dans l'art de couler le bronze. Du reste, les Thasiens eux-mêmes semblent avoir fait l'aveu de leur infériorité à cet égard, en s'adressant à des artistes étrangers, toutes les fois qu'ils eurent à dédier de pareils monuments. Ainsi, quand ils veulent honorer d'une statue, à Olympie, la plus auguste de leurs divinités, Hercule, qu'ils adoraient d'abord sous les traits de l'Hercule tyrien, étant eux-mêmes Phéniciens d'origine, et qu'ils adorèrent plus tard sous les traits du fils d'Alcmène, lorsqu'ils se furent hellénisés, à qui ont-ils recours? A un artiste éginète, qui prit possession de son monument par un distique élégiaque ainsi conçu : « Onatas, fils de Micon, est l'auteur de cette  
« œuvre, faisant personnellement sa demeure habituelle à Eginè. —  
« Τῷ δὲ, dit Pausanias, ἀναθήματι τῷ ἐς Ὀλυμπίαν Θασίων ἔπεστιν  
« ἐλεγεῖον.

Υἱὸς μὲν γε Μίκωνος Ὀνατᾶς ἐξετέλεσσεν,  
Αὐτὸς ἐν Αἰγίνῃ δώματα ναιετάων (1).

Quand ils veulent ériger dans le bois sacré d'Olympie, dans l'Altis, un monument à l'athlète extraordinaire, qui moissonna jusqu'à quatorze cents couronnes dans les divers jeux de la Grèce, et que la Pythie appela pour cela, μυριάεθλος ἀνὴρ, à l'homme prodigieux dont la statue, accusée devant un tribunal, fut juridiquement condamnée et punie, et plus tard solennellement réhabilitée; à l'être surhumain que les Thasiens finirent par adorer comme un dieu, et dont le culte s'étendit jusque chez les peuples barbares, à Théagènes, enfin, quel artiste chargeront-ils du soin de reproduire ses traits? Glaucias, un Eginète encore. Pausanias, qui a raconté l'histoire merveilleuse, la termine en disant : « Ὁ δὲ ἀνδριὰς τοῦ Θεαγένους ἐστὶν ἐν τῇ Ἄλτει,  
« τέχνη τοῦ Αἰγινήτου Γλαυκίου (2). — La statue de Théagènes est  
« dans l'Altis, œuvre de l'Eginète Glaucias. »

Maintenant il est juste de reconnaître qu'à défaut d'artistes indigènes, il était difficile de faire un meilleur choix et plus intelligent

(1) V, 26, p. 445.

(2) VI, 11, p. 479.

parmi les étrangers. Ce n'est point parce que les Eginètes, dont le génie commercial les a fait assez justement surnommer les Phéniciens de la Grèce, avaient accoutumé de colporter leurs marchandises et les produits de leurs arts chez les autres peuples, que les Thasiens eurent l'idée de s'adresser à eux, mais parce que Egine possédait des artistes du premier ordre, que Glaucias notamment excellait dans les statues athlétiques, et que Pausanias dit d'Onatas qu'il ne le regarde comme inférieur à aucun de ceux qui succédèrent à Dédale, et sortirent de l'école attique : « Τὸν δὲ Ὀνατᾶν « τοῦτον οὐδενὸς ὕστερον θήσομεν τῶν ἀπὸ Δαιδάλου τε καὶ ἐργαστηρίου « τοῦ Ἀττικοῦ (1). »

Je ne déduirai pas plus longuement les conséquences qui résultent de ma découverte. Le lecteur connaît le but que je m'étais proposé : voilà ce que j'ai voulu sauver de l'oubli, et rendre aux souvenirs de l'histoire.

(1) V, 25, p. 443.

